

Les *Oydores* sont assis en face au milieu , & il y a un Procureur & un Advocat fiscal , qui sont assis aux côtez , & au bas est la table des Greffiers , qu'ils appellent *Escri-vanos*.

Ce ne sont point les *Alcaldes* ny les *Oydores* qui rapportent les procez , mais les Advocats qui sont nommez par le Conseil , & s'appellent *Relatores* ; ils se tiennent debout à l'Audience , les uns auprès des autres , avec les papiers des parties , & il me semble qu'on me dit qu'ils s'asseoient quand ils rapportoient à huis clos ; souvent outre ces *Relatores*-là , le Conseil commet quel-qu'un de sa Chambre pour examiner un procez , & alors il va dans une petite chambre , & il juge l'affaire sans en faire rapport à la Chambre.

Il est aisé de voir qu'il vient du petit nombre de Juges qu'il y a en chaque Chambre , & encores des Juges ambitieux du gain , n'ayant pas dequoy vivre , & au luxe desquels ne suffisent pas les gages que leur donne le Roy d'Espagne , qui sont ce me semble , moins de mil escus , qu'en ce Pais-là les affaires y durent si long-temps , & que mesme la corruption , dont on se plaint bien plus là , qu'en France , s'y glisse bien plus aisément , que dans nos Parlemens , où un homme seul ne se peut pas rendre Maistre d'une affaire.

En la Cour des *Alcaldes* de Pampelonne ,

ne, le Roy ne sçauroit mettre qu'un Castillan, & les trois autres doivent estre Navarrois.

Dans le Conseil il y a sept *Oydores*, & le President que l'on appelle Regente, fait le huitiesme, que le Roy peut choisir de tout pais, & presentement celuy qui l'est de Cordouë, & se nomme *Don Lopez de los Rios y Gusman*, qui est le plus proche heritier par femmes, & qui seroit heritier des Ducs de *Medina Sidonia*, au cas que leur branche manquast, & pour les sept autres, les cinq doivent estre du Royaume, dont les deux peuvent estre de Bastille, & par la convention qu'il fit avec les Rois d'Espagne quand il s'y donna, les Navarrois peuvent estre de tous les Conseils, & avoir toutes les mesme Charges, que les Castillans naturels; & en effect, il y en a eu quelques-uns dans le Conseil de Castille.

Quand il y vaque une Place dans le Conseil, ordinairement on la remplit d'un des *Alcaldes*, & c'est le Roy qui en dispose de cette maniere; mais il faut expliquer comment se fait cette promotion des *Estudiantes*, qui paroist si belle en idée, & que l'on vante si fort lors que l'on ne fait point passer un Officier d'une compagnie à une autre d'*Alcalde*, à un *Oydor*, & d'*Oydor*, d'un Conseil, à *Oydor* d'un autre, comme celuy-  
de

de Castille, où l'on monte de la pluspart des autres. Comme je fis cinq ou six journées de chemin depuis *Pampelonne* jusques à *Burgos*, avec deux *Estudiantes* de Navarre, qui s'en alloient à *Salamanca*, dont il y en avoit un qui estoit receu *Collegial*, & l'autre estoit *Licenciado*, & que tous deux ils avoient environ vingt-cinq ou trente ans; ils m'en instruisirent assez.

Comment l'on parvient aux charges  
de Judicature.

**P**REMIEREMENT, en Espagne, depuis que les Mores ont esté chassés, qui avoient fait fleurir la Philosophie, la Medecine, & les Mathematiques, & toutes sortes de sciences à *Cordoue*, d'où estoient *Averroës* & *Avicenne*; & si ce dernier n'est pas un Philosophe, comme j'avois toujours crû, mais plustost le Roy More *Albahali Avicenni*, qui fit faire une Compilation par vingt-quatre Sages de son temps, à laquelle il donna son nom, de la mesme façon que Justinien donna son nom au *Code*, comme veut *Garibay*. Depuis ce temps-là, dis-je, on ne s'est guere meslé en Espagne que de Droit, à la reserve de la Thologie Scolastique, & de la Morale, à quoy les Jusuites Espagnols se sont fort adonnez.

Pour cela toutes leurs Uiversitez ne  
sont

font celebres que pour les Loix, encores qu'ils n'ayent pas quasi d'Espagne qui en ait escrit, & qu'ils ne se servent que de nos Auteurs François, qui ont esté constamment les plus grands Jurisconsultes de l'Europe.

Dans leurs Jugemens, ils suivent le droit Romain; mais outre cela, quasi tous les Royaumes d'Espagne ont leurs *Fueros*, qu'ils appellent, qui sont leurs Privileges, leurs Coûtumes, & les Ordonnances des Rois d'Espagne. Dom Philippe second a fait faire une nouvelle Compilation, & dont mesme ce Roy-cy Philippe quatriesme en a fait une, ils appellent cela *Leyes y Prematicas*; de façon que toute l'estude qu'ils font dans ces Colleges, où ils ne voyent encore que les vieux Glossateurs & les plus méchans livres; car en Espagne ils n'oseroient lire, ni avoir pas un Auteur Huguenot, comme du Moulin, qui est le plus grand Jurisconsulte des derniers temps, ni pas un de nos Catholiques mesmes, dès qu'ils parlent un peu plus librement que le peuple; de façon, dis-je, que toute cette estude ne les rend guere sçavans, outre que leurs Maîtres font quasi toutes leurs leçons en Espagnol, si bien que ces deux estudians avec qui j'estois ne pouvoient pas dire deux mots de Latin de suite.

Il y a donc quantité d'Universitez, dont les plus celebres sont, *Salamanca*, & *Alcala de Henares*, dans toutes lesquelles il faut au-

tant, & plus d'années pour obtenir les degrez de Bachelier, de Licentié, & de Docteur Regent, qu'il en faut aux Colleges de Sorbonne, & de Navarre, pour y estre receu Docteur en Theologie. Car apres avoir estudié aux Humanitez, & en Philosophie, il faut ce me semble quatre ans d'estude des Loix pour estre receu Bachelier, car ils y font un an sur les Instituts seulement, & il faut au moins avoir ce grade-là pour estre receu Advocat, & d'Advocat on monte quelquefois à estre *Alcalde*, & apres *Oydor*, & ce sont-là les plus habiles, mais on y monte ordinairement par l'autre voye, qui est que quand les *Estudiantes* font une fois Bacheliers, ils se mettent en licence, & apres quelques années ils briguent, ou des places de Collegiales, qu'ils appellent, ou des chaires.

Dans chaque College il y a un certain nombre de chaires, & certain nombre de places de Collegiales: Comme par exemple, dans le College de *San Bartolomeo* de *Salamanca*, dont celuy-cy estoit; il y en a quatorze; il y en a d'autres où il y en a plus, & d'autres où il y en a moins; ce sont comme des places de Bourriers, & de *Socij Sorbonici*, où de *Socij Navarrici*, c'est à dire qu'il y a fondation pour le logement, & pour l'entretien d'un tel nombre d'Estudiants, & qu'il ne leur coust rien tant qu'ils sont-là, pour leurs personnes; mais s'ils veu-

lent avoir un valet il faut qu'ils en payent la pension ; & pour estre receus en cette place , il faut faire plusieurs actes, & disputer contre vos pareils , qui pretendent la mesme chose ; c'est pourquoy ils appellent cela opposition.

Il faut aussi avoir enseigné , par exemple un an, quelque traité de Droit dans quelque chaire ; pourquoy on fait aussi une opposition , & alors on est appelé *Cathedratico* , qui est encore un grade au dessus de celuy de Collegial , mais pour cela , l'argent & la faveur l'emportent bien souvent par dessus le merite ; & tous ces livres de satyres qui sont en Espagne sont tous pleins des railleries qui s'en font ; d'où vient que ces deux *Estudiantes* me dirent qu'ils ne pouvoient estre receus en ces places qu'avec beaucoup d'argent, & il me semble qu'ils me disoient deux, trois, & quatre mille ducats. Et cela, pour ce qu'il faut prouver que vous avez fait les années d'estude requises ; & apres cela, il faut faire ses preuves de venir de *Christianos Viejos* , & de gens vivans noblement ; pourquoy il y a des Commissaires envoyez dans le Pais s'informer ; & outre ces frais-là qu'il faut payer , il faut acheter bien cher les temoins , & corrompre bien souvent les Commissaires , outre les presens de l'entrée.

Après que l'on est posté là , quand il vacque quelque place d'*Alcalde* ou d'*Oydor* dans la Province , où on la peut pretendre , on fait une *Consulta* de ceux qui meritent

mieux cette place; & on l'envoye au Roy, luy propofant un tel, & alors le plus fort l'emporte, & l'argent y fert auffi comme il fervoit autrefois en France, & ce qui estoit defendu par les Ordonnances, & non par la démission d'un Conseiller, à un autre qui s'est depuis introduite.

*Des Conseils d'Espagne qui se tiennent  
à Madrid.*

Comme j'ay des-jà remarqué, toutes les Salles des Conseils dans le Palais du Roy, sont disposées de telle maniere que par des jaloufies & des fenestres qui y donnent, le Roy peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes; & outre cela, tous les Vendredis on luy vient rendre compte en abregé, de ce qui s'est passé de considerable dans la semaine, & cela s'appelle *Consulta*, & toutes les semaines il y a un du Conseil, qui est le *Consultante*; le Roy est sous son daiz, devant lequel il y a un bureaux, & aux trois costez il y a trois bancs; à droict se met le President de Castille, & quand il est Cardinal (ce qui a esté quelques-fois) on luy met une chaise un peu plus bas que celle du Roy, qu'il occupe seulement quand le Roy n'y est plus, car tant qu'il y est il n'occupe que la chaise du President; au dessus du President il y a une place vuide, au dessous est le *Consultant*, ou *Semaimier*, qui rend compte au Roy

Roy ce jour-là, & puis le Doyen des Conseillers ; & les autres Conseillers avec leurs robes, font aux deux autres bancs ; dès que le Roy est assis il les fait tous assieoir & couvrir, disant *Sien os*, & puis *Cubrios* ; alors le *Consultant* parle assis & descouvert ; à chaque chose que consulte *el Consultante*, le Roy répond, ou *està bien*, ou *hablareis me vos Presidente* ; & quand le Roy est party, le Conseil demeure jusques à ce que l'on vienne dire au President que le Roy l'attend, & c'est le Secretaire de *Camara* qui luy vient dire, *S. M<sup>ad</sup> aguarda à V. S. I.* & alors il n'y a que le President avec deux Conseillers de la *Camara* qui y vont ; les Conseillers demeurent dans la *Galeria Pintada*, & le President entre en *otra pieça*, où le Roy le fait seoir. On dit que le Roy d'Espagne fit une fois assister le Prince Dom Baltazar dernier mort à la *Consulta*, où il eut une chaise de velours cramoisy à costé de celle du Roy, mais un peu plus basse. Le Samedy le *Consultant* rend compte au Conseil de ce qui s'est passé à la *Consulta* du Vendredy, & puis on expedie les Decrets.

J'ay desja dit qu'il n'y avoit que le Conseil de Navarre qui fust veritablement souverain dans les Provinces, car encore qu'il y ait des Vicerois en Arragon, en Catalogne, & à Valence, comme à Navarre, & qu'il y ait des Conseils à Saragoffe, à Barcelonne, & à Valence, & dans ses Isles de Sar-



deña, Majorca, & Minorca, qui sont jointes à la Couronne d'Arragon; si est-ce pourtant qu'il n'y a point à Madrid de Conseil de Navarre, tout ce jugeant souverainement à Pampelonne; mais il y a un Conseil souverain d'Arragon à Madrid, dont tous les Conseillers doivent estre de ce Pais-là; à sçavoir un President, que l'on nomme Vice-chancelier, & six ou sept *Oydores*, que quelques-uns nomment *Regentes*; deux d'Arragon, deux de Valence, deux de Catalogne, & un de Sicile, sans le Fiscal, les Protonotaires, & les autres Officiers; & ce Conseil d'Arragon fut erigé par Ferdinand, & confirmé par Charles Quint.

Le Conseil d'Italie, qui fut aussi estably par Charles Quint, est encore composé de mesme nombre de Presidents, & de tel pais qu'il plaist au Roy d'Espagne.

Pour les six Regens ou Conseillers, trois doivent estre Napolitains, & deux Milanois, mais il y en peut avoir trois Espagnols, pourveu qu'ils ayent esté Ministres & Officiers à Naples, en Sicile, & à Milan, sans les *Fiscales Protonotarios*, *Secretarios* & autres Officiers.

Il y avoit aussi un Conseil de Portugal, composé de Portugais, qu'establit Philippe second, d'un President & de quatre Conseillers, & deux Secretaires, tous Portugais.

En l'an mil six cent vingt-huict, le Roy d'apresent a fait aussi un Conseil de Flandres,

où il y a un President Espagnol, deux Conseillers, & un Secretaire Flamand.

Charles Quint establit aussi le Conseil des Indes, encore que Ferdinand en eust commencé un, & il est composé d'un President, de douze Conseillers, sans les Secretaires, fiscal, & autres Officiers. Et le Roy d'à present en l'an mil fix cens quarante-quatre, à fait encore un Conseil de la *Cámara de Indias*, dont est Dom Luis de Haro, qui en est grand Chancelier.

#### Du Conseil de Castille.

**R**ESTE à parler *del Consejo Real de Castilla*, dont il faut confiderer la Jurisdiction devant que de parler des Conseils d'Etat, de guerre, de finance, d'Inquisition, de *Ordenes*, & de la *Cruzade*; Le Royaume de Castille comprend presentement toute l'Espagne, horsmis le Navarre, l'Arragon, Valence, & Catalogne; car le Royaume de Grenade y a esté reüny, comme il me semble avoir desia dit; de façon que cela va depuis le destroit jusques aux Pyrenées; & outre cela cette estenduë de Pais est divisée en trois Juridictions. La premiere, de la ville de Madrid, & de cinq lieuës aux environs, où tous les procez viennent en premiere Instance devant les *Alcaldes*, où les *Tenientes* de Madrid, & en appella-

pellation au Conseil de Castille, & pour cela il y a une Chambre que l'on appelle la *Sala de la Provincia*.

Les autres deux Jurisdiccions sont divisées par le Tage, depuis cette riviere jusques au destroit de Gibraltar, à l'exception de ce qui est de Valence, qui est un Royaume particulier, sçavoir depuis la source du Tage, jusques à la mer Mediterranée, tout cela est de la Chancellerie de Grenade, & depuis cette mesme riviere jusques aux Pyrenées, à l'exception de la Navarre, qui s'estend depuis l'Ebre, jusques aux mesmes montagnes en longueur, & en largeur jusques à celle de Guipuscoa & l'Alava, en tirant une ligne de Logroño aux Pyrenées, tout cela est de la Chancellerie de Valladolid.

Ces deux Chancelleries se disent souveraines, mais il y a pourtant un cas, où il y a revision à Madrid, des procès qui y ont esté jugez en dernier ressort; ce qui fait une autre Chambre du Conseil de Castille, qui s'appelle *de Mil y Quinientos Ducados*, à cause que ceux qui ont perdu un procès, ou à Grenade, ou à Valladolid pour le faire revoir en cette Salle, sont obligez de configner *mil quinientos ducados*, qui seroit quasi cinq cens escus de nostre monnoye, laquelle somme si l'Arrest est confirmé, va moitié au profit de la Chancellerie, dont l'Arrest est confirmé, & moitié à la partie ce me semble, & si l'Arrest est infinué, la Chancellerie n'en à rien.

à rien. J'ay escrit cela en quelque part , mais je ne m'en souviens point ; il y a seize *Oydores* & un President en chaque Chancellerie , lesquels se separent en quatre Salles , à l'imitation de ceux du Conseil de Castille.

A Grenade & à Valladolid , la Salle des *Alcaydes* est dans le mesme logis où se tient le Conseil , & la Chambre des *Hijos d'Algo* , qui sont quatre *Alcaldes letrados* , qui est comme une espece de Cour des Aydes ; car l'on y juge si un homme est Gentilhomme ou non , & s'ils sont exempts de certains imposts en chacune de ces deux Chancelleries ; il y a ce me semble seize Conseillers , le President de Grenade qui me montra son Cabinet de livres , & son Appartement , qui est meublé fort proprement , s'appelle *Rodeno* des Montagnes de Burgos ; celui de Valladolid , *Zarate* , & est de Biscaye. Il y a aussi quatre *Alcaldes del Crimen* , outre le *Corregidor* , & son Lieutenant ; sous ces deux Chancelleries il y a plusieurs Jurisdictions , dont on y va par appellation : & les plus grandes & les plus belles , & qui sont comme des especes de Chancelleries , sont l'Audience de Seville , qui est composée de cinq Conseillers & un President , ou Regent ; que des *Oydores* ne font pas difficulté d'estre , quoy que cela soit sous le Conseil de Grenade ; & l'Audience de Galice , qui est ce me semble à la *Courña* , sous la Chancellerie de Valladolid.

Outré cela , comme il y a sous Valladolid la Jurisdiction de quatre Villes , qu'ils appellent , *sant Andrés & Laredo* , & deux autres ; Aussi sous Grenade il y a Cadis , qui vaut presentement luy tout seul plus que *Seville* , sans compter *san Lucar* , & le *Puerto de santa Maria* , depuis que les Gallions y viennent ; & ainsi ces deux Chancelleries font toutes deux assez semblables , & j'en'y ay trouvé de difference , sinon que la Salle de *Fuez Mayor de Biscaya* , qui est à Valladolid , & dont il y a appellation à la Chancellerie ; car il me semble qu'il n'y a point de Salle de Province qui ressemble à celle là que Grenade. Voilà donc desia deux Salles , dont est composé le Conseil de Castille , lesquelles , ce me semble , ont chacun cinq Conseillers ; il y en a deux autres , l'une qu'ils appellent *del Gobierno* , où assiste le President avec trois Conseillers , & pour le President il n'a point de voix dans les affaires de Justice , quand il assiste à la Chambre qu'ils s'appellent ; tout cela est composé de Conseillers de Castille. Mais la Salle de *los Alcaldes nel Crimen* , qui se tient dans la *Casa de la Carcel* , qui n'est pas composée d'*Oydores* , s'appelle *quinta Sala del Consejo* , à cause qu'elle juge souverainement en matieres criminelles,

## Du Conseil d'Etat.

**I**L est aisé de s'imaginer, & ainsi il n'est point besoin d'expliquer la fonction du Conseil d'Etat, qui eut son origine du temps de Charles Quint à Grenade, qui n'est remply que de ceux qui ont vieilly dans les Gouvernemens, dans les Commandemens d'Armées, & dans les Ambassades; & ce qui répond à ce que nous appellons presentement en France *Ministres d'Etat*, qui est un tiltre que la *Regence* a produit, car auparavant il n'y en avoit qu'un, & cette Dignité de Conseiller d'Etat est si grande, que Dom Luis de Haro, par une fausse modestie ne s'estoit pas fait du Conseil d'Etat; & quoy que dans nostre Traité de Paix, nous luy donnions ce tiltre, je croy qu'il ne le prend pas, au moins on m'a fait remarquer cela à Madrid, & dans la liste que m'en a donné un Conseiller du Conseil de Castille, il n'y est pas nommé.

Il ne faut pas non plus expliquer la fonction du Conseil de Guerre, & celle du Conseil de *Hazienda*, qui répond à nos Finances. Il y a outre cela, divers Conseils composez de Commissaires tirez des autres, & qu'ils appellent *Juntas*, comme il y a la *Junta* de *Competencias*, pour les conflicts de Jurisdiction. *Junta de Obras y busques reales*, *nueva junta de meliones*, où se dépeschent

plusieurs affaires de Finances de la *Mirantafgo y minas*, & quelques autres sur les cas qui arrivent ; outre cela, ce Roy-cy Philippe quatriefme, a estably un Conseil de Flandres, comme Philippe deuziefme en avoit institué un de Portugal. Mais il y en a trois qui sont particuliers à l'Espagne ; sçavoir celuy de l'*Inquisition*, celuy de la *santa Cruzada*, & celuy de *las Ordenes*.

---

#### Du Conseil d'*Inquisition*.

**I**L y a dix Tribunaux d'*Inquisition* en Espagne, sçavoir à Toledé, Grenade, Seville, Cordouë, Murcie, Cuença, Logroño, Lerena, & Volladolid, & pardeffus tous ceux-là, il y a le Souverain qui est à Madrid. Ce fut du temps de Ferdinand que cela commença, & de la maniere dont sont faits les Espagnols, qui n'ont pour la pluspart point de lecture, qui s'adonnent fort à toutes leurs passions, & qui n'ont point de foy veritable, ny interieure, mais seulement une fausse, qu'ils croyent ne consister que dans les Ceremonies de l'Eglise, & dans le culte exterieur. Cette crainte leur est necessaire pour les tenir en bride ; car si on leur donnoit la liberté d'examiner, ils ne sçauroient d'où ils en feroient, ressemblans aux Mores qui se font Chrestiens autant de fois qu'on les prend, & redeviennent *Mahometans* dès qu'ils

qu'ils sont en liberté ; car ils ne sçavent pourquoy ils sont Chrestiens , non plus que les Mores sçavent pourquoy ils suivent *Mahomet* : & c'est bien d'eux que l'on peut dire qu'ils sont *Catholiques* , parce que leurs *Meres Nourices* le sont.

Le President de l'*Inquisition* s'appelle *Inquisidor general* , & les Conseillers *Inquisiteurs* ; & comme ils n'ont autre chose à faire qu'à s'informer de la mauvaise vie , & de la doctrine des gens , & qu'un chacun aime à se faire valoir dans son employ ; ils ont des espions par tout. Veritablement ils ne persecutent pas les estrangers , mais seulement ceux du Pais. Mais la maniere dont ils se servent est contre toutes les formes , & contre toutes fortes de Loix divines & humaines. Car sur les rapports que l'on fait contre un homme ( que je veux croire que l'on ne considere pas legerement , mais seulement apres qu'ils ont esté confirmez de plusieurs costez. ) On prend un homme , & au lieu qu'il faut en toutes fortes de crimes que l'on declare au prisonnier le crime dont il est accusé , & que jamais on ne croit un homme qui s'accuse ; icy , au contraire , on attend qu'il declare qu'il est coupable , & de quoy ; car s'il ne s'accuse de rien on le retient toujours , la plupart du temps on luy donne la gese , & on le fait mourir ; on ne nomme jamais les témoins qui l'ont accusé , & en ne luy confronte point ; ainsi il ne  
sçauroit



ſçauroit leur reprocher, ny les rejeter, comme bien ſouvent ils pourroient eſtre portez à les déferer pour des inimitiez particulieres; & un homme ſe trouve pris, mis à la torture, condamné, bruſlé, ſans pouuoir ſe defendre. Quand je blaſmois cela, ils ne me diſoient rien autre choſe, ſinon que c'eſtoit la plus belle choſe qu'il y euſt en Eſpagne qu'un *Auto* d'Inquiſition; Ainſi appellent-ils l'Arreſt de condamnation, & l'execution d'un miſerable, & traitent ce ſpectacle comme une feſte de Taureaux, car on m'a dit en effet, qu'ils font cela avec grand apparat. Et pour obliger toute la Nobleſſe à maintenir cette invention, on a donné de grands Priuileges à tous les Gentilſhommes qui veulent ſe faire familiers, qu'ils appellent de la *ſainte Inquiſition*, dont la fonction eſt de ſervir & preſter main forte pour prendre les accuſez, & les mettre en priſon; car il y a cela de particulier qu'ils les menent en priſon & au ſupplice ſans que le condamné ſoit lié; mais il eſt tellement environné de Gentilſhommes, qu'on n'a que faire de craindre qu'il ſ'eſchappe.

Mais auſſi ce cruel Miniſtere leur apporte beaucoup d'auantage, & un Gentilhomme familier de l'Inquiſition, peut apres cela faire toutes les plus meſchantes actions du monde, tuer, aſſaſſiner, violer; ſans qu'il luy en arrive du mal. Car dès qu'on le veut faire prendre il ſe reclame tout auſſi-  
toſt

toft de l'Inquifition, où il a fes caufes commifes, & il faut auffi-toft que toute autre Jurifdiétion cede, car celle-cy a les mains plus longues que les autres; les Inquifiteurs entreprennent donc ce procès, & le familier ne manque point auffi-toft de fe faire escroüier prifonnier de l'Inquifition, & apres cela il ne laiffe pas de fe promener par tout; fortir de la Ville, & faire comme s'il n'estoit pas prifonnier, pendant qu'on fait tirer le procès en longueur pour le mettre en accommodement. Mais ceux qui ont de mefchantes affaires font bien aifés de demeurer des dix années, & quelquesfois toute leur vie prifonniers de l'Inquifition. Et quand je passay à Cordoüe je vis un Dom Diego de Cabrera y Soto Mayor, Chevalier del Habito de Calatrava, où de Santiago, qui me fit voir la Salle de l'Inquifition, & tous les coings & les prisons, & le lieu où se donne la gese aux accusez, & il me dit qu'il y avoit fort long-temps qu'il estoit prifonnier de l'Inquifition de cette nature, & je l'avois veu à la feste des Tauraux d'Ecija, & il avoit esté à l'expédition d'Elvas, quand Dom Luis y fut; & tout cela estant prifonnier, & luy & un autre Gentilhomme de Cordouë, où ils font plus galans, & vivent plus noblement, & plus à la Françoisë qu'en aucune autre ville d'Espagne; me dirent en me menant promener par tout en leur carrosse,

rosse, qu'une fois un familier de l'Inquisition ayant tué un homme qui avoit grand credit, & beaucoup de parens; les Inquisiteurs furent obligez de le condamner à la mort, mais en mesme temps ils le firent sortir, & les autres Gentilshommes familiers luy firent tenir prest un cheval avec une bonne somme d'argent, & il fut quelque temps sans se montrer, pendant quoy on accommoda l'affaire mais ils me dirent, ce me semble qu'elle avoit traîné long-temps avant que d'en venir à cette extremité. Comme je passay à Logroño, on me dit qu'on y avoit mis depuis peu à l'Inquisition un Gentilhomme de qualité, qui avoit parlé & disputé un peu dessus la liberté, & dessus la grace. Mais il est vray qu'ils n'y en mettent guerre de cette nature, à cause que personne ne sçait rien, & ainsi ils ne parlent gueres de choses de la Religion. Ils n'y mettent guere souvent que ceux qui sont soupçonnez de Morisme, ou de Judaïsme, dont ils en prennent souvent qu'ils menent par les ruës, avec une *Coroca*, qui est une espece de bonnet pointu, & fort haut de papier jaune & rouge; pourquoy on les appelle *Encorocados*. Le Conseil, & les Officiers de l'Inquisition marchant devant en Mules, & les *Familiers* apres, & les *Encorocados* sont au milieu. On les mene ainsi dans l'Eglise des Dominiquains, & on leur fait un grand Sermon. Il y en a d'autres qu'on

soûette

foüette quand ils font relaps, d'autre à qui on donne *el Sanbenito*; c'est une espèce d'estole qu'on les oblige de porter à leur col & on les appelle *Sanbenitos*. On escrit les noms de tous ceux qui ont esté pris ainsi, & l'année, sur les murailles des Eglises, avec des Croix de saint André, & la plupart des Eglises d'Espagne en sont pleines.

---

*Du Conseil de la Santa Cruzada.*

**I**L y a encore le Conseil de la *Santa Cruzada*, qui est composé, outre le Commissaire general, qui en est President, de six Conseillers, qui sont du Conseil de Castille, ou de celuy des Indes, ou de celuy d'Italie. Il a esté estably en mil cinq cens neuf, du temps du Pape Jule deuxiesme, & sous ce pretexte de la Croisade, ou de la guerre que les Rois d'Espagne disent toujours qu'ils ont contre les Infidelles, encore qu'ils ayent reçu depuis peu un Envoyé du grand Turc, avec qui ils sont presentement mieux que nous; & encore qu'ils vivent en paix avec les Potentats de l'Afrique. Sous ce pretexte, disje, le Roy d'Espagne tire du revenu de Toledo, qui est en effet trop grand pour une Archevesché, cinquante mille ducats pour l'entretien des Galeres, contre les Infidelles, & de grandes sommes à proportion sur tous les benefices d'Espagne.

Ce Conseil connoist donc de tous les sub-  
fides

fides que le Pape permet au Roy de lever sur les Ecclesiastiques ; & sur reste de ses peuples ; pour cela , & pour ce que l'on fait payer à tout le monde pour manger du beurre , du fromage , & de la *grossura* , qui sont toutes les jssuës & les entrailles , comme pieds , cous , aisles , fressures , de toutes sortes de viandes ; pour cela , dis-je , on fait de certaines Bulles pleines d'indulgences pour animer les Espagnols contre les Infidelles , & il y a un grand debit de cela ; car qui n'en achete point passe pour Juif , ou pour Heretique , & cela ne vaut rien que pour un an , aussi bien en Espagne , comme aux Indes , où le Roy vend toutes ces Bulles-là , & le revenu qui vient de cela , est comme j'ay ouï dire , plus grand que celuy des mines d'or , & d'argent ; la moindre Bulle se vend trois reaux de *Vellon* , & le prix en augmente à proportion de la qualité des gens.

*Du Conseil des Ordres Militaires.*

**E**L *Consejo de Ordenes* , composé aussi d'un President , & de six *Oydores* , sans les autres Officiers qui doivent avoir tout *el habito* , connoist des causes Civiles & Criminelles de ceux des Ordres de *Santiago* , *Calatrava* , & *Alcantara* , dont j'ay parlé , des informations qui se font pour estre receu Chevalier de cét Ordre ; car ce  
n'est

n'est pas tout d'avoir le Brevet *del habito*, que le Roy donne, il faut faire preuve que l'on est Noble, & venu de *Christianos Viejos*, sans aucun meſlange de Morifme, ni de Juifverie, & cela couſte de l'argent, auffi bien que les informations des *Estudiantes* dont j'ay parlé. Ce Conſeil propoſe auffi au Roy les Conſultes pour la proviſion des Commanderies, & autres charges de ces trois Ordres, dont il y en a un fort grand nombre, & le Roy d'Espagne a des Commandes à donner, par permiſſion des Papes, & comme *grand Maiſtre*, & il ſemble que ce ſoit au lieu, & pour le recompenſer des Abbaies & Prieurez Commandataires, qu'il ne donne point comme nos Rois.

#### *Des ordres Militaires d'Espagne.*

Tous les Ordres militaires d'Espagne ne ſont venus de la laſcheté des Chevaliers Templiers, dont on donna les biens à ceux qui ſe liguerent enſemble, & ſe croiferent contre les Mores; ainſi l'Ordre de *Monteſa* dans le Royaume de *Valence*, & celui de *Chriſto* en *Portugal*, eurent tous les biens des Templiers. Mais les principaux Ordres d'Espagne ſont ceux de *Santiago*, qu'ils appellent le Noble, & dont la marque eſt une Croix rouge en forme d'une eſpée; Celuy de *Calatrava* le *Galant*, dont la mar-

que

que est une Croix de la mesme façon que celle de *Calatrava*, horsmis qu'elle est verte; car pour l'Ordre de la Toison, c'est l'Ordre des Ducs de Bourgogne, qui n'a point d'autres marque que la Toison d'or qui pend à un ruban de soye, & que les Espagnols negligent parce qu'il n'y a aucunes commanderies, le Roy d'Espagne ne le donne guere qu'à des Princes, ou à des Seigneurs estrangers.

Les Ordres *Santiago*, & de *Calatrava* disputent ensemble la préférence, & pretendent tous deux estre les plus anciens. Comme Saint Jaques a esté depuis fort long temps le Patron d'Espagne, & que tous les Espagnols disent qu'en cette sanglante bataille, qu'ils appellent *del Clavio*, où le Roy *Dom Ramiro* en l'an huit cens quarante-quatre défit les Mores aupres de *Logroño*, où j'ay passé, Saint Jaques luy apparut, & l'asseurâ du gain de la bataille, plusieurs croyent que la devotion de Saint Jaques augmenta, & qu'alors tous les Gentilshommes firent une Confederation qui fut le commencement de cét Ordre; cela peut bien estre, mais Garibay, & la pluspart des autres Historiens demeurent d'accord que ce fut seulement sous le regne de Ferdinand II. en l'an mil cent soixante & quinze, que treize Gentilshommes firent approuver leur Ordre au Pape Alexandre, & cét Ordre suiivoit la regle de Sainct Augustin: de façon que  
 l'Or-

l'Ordre de *Calatrava*, ayant esté institué par le Roy *Dom Sanche* en l'an mil cent cinquante-huit, il semble qu'il soit plus ancien que celui de *S. Jaques*.

Cet Ordre de *Calatrava* prend son nom & son origine de la ville de *Calatrava*, où j'ay passé auprès du fleuve *Guadiana*, laquelle estant abandonnée des Chevaliers Templiers, & des autres Chrestiens, & les Mores estans pretz de s'en rendre les Maistres, deux Religieux de Cisteaux en France, de l'Ordre de *Saint Bernard* estans venus en Espagne, se jetterent dedans, & animerent beaucoup de gens à y demeurer pour la deffendre contre les Mores; si bien que l'ayant deffenduë contre eux, elle demeura à ceux qui se mirent de cette Confrairie.

Peu de temps apres le Roy *Fernand* second en l'an mil cent soixante & dix-sept, institua l'Ordre d'*Alcantara*, qui fut une filiation de *Calatrava*, dont le grand Maistre ayant conquis la ville d'*Alcantara*, y establit une maison, qui en suite devint autant où plus riche que *Calatrava*.

Ces trois Ordres estoient en ce temps-là de vrais Religieux de *Saint Bernard*, & de *Sant Augustin*, qui ne se marioient point; mais la vie militaire à laquelle ils estoient obligez, & les grands biens qu'ils eurent apres que les Mores furent chassés d'Espagne, firent tant d'envie, que les Grands



voulurent estre de cét Ordre, & obtindrent des dispences de se marier, & encores ils ne se marient point sans dispence, mais on ne leur refuse point: autrefois ils dépendoient des Generaux de Cisteaux.

Au commencement il y avoit un grand Maistre de chaque Ordre; & comme ces grands Maistres dispofoient de toutes les Commanderies, & qu'ils estoient comme Souverains sur les Chevaliers; de mesmes que les grands Maistres de Malte, & chaque charge de grand Maistre valoit bien cent mil ducats de revenu; ces trois grandes Maistrises de ces Ordres estoient les plus considerables personnes de l'Estat, & les brigues de tous les Grands pour y arriver, estoient cause de beaucoup de guerres Civiles. Ferdinand, & Isabelle reünirent ces trois grandes Maistrises à la Couronne, & par ce moyen gagnerent trois cens mil ducats tout d'un coup.

Le mesme Ferdinand mourant fit un testament, par lequel il laissoit l'administration du Royaume de Castille pendant l'infirmité de la Reine *Doña Juana la loca*, à Ferdinand cadet de Charles, qui fut apres l'Empereur Ferdinand, & luy donnoit ces trois Grandes Maistrises; mais il le revoqua peu apres, & ainsi elles sont demeurés incorporées à la Couronne. Et pendant que j'estois en Espagne, on disoit que si Monsieur le Prince ne se racommodoit point

avec

avec le Roy, (ce qu'ils ne pouvoient pas croire, encore qu'il se peût faire) on le feroit grand Maistre de ces trois Ordres. Ainsi le Roy d'Espagne comme grand Maistre donne toutes les Commanderies, & quelques fois tient Chapitre de ces Ordres, dans lesquels il fait couvrir tous les Chevaliers.

Lors que je passay à *Almagro*, jolie ville d'*Andalousie*, qui est tout contre *Catarrava la vieja*, qui est ruinée à present, *Dom Inigo de Gusman*, Chevalier de cet Ordre qui en estoit Gouverneur, & à qui je parlay long temps, me dit qu'*Almagro* estoit de la grande Maistrise, & qu'elle avoit autrefois quarante grands villages, & m'envoya la liste des Commanderies de cet Ordre.

Pour l'Ordre de *Montesa* qui n'est que dans le Royaume de *Valence*, & qui n'a que treize Commanderies, qui toutes ensemble valent deux mil trois cens ducats de revenu, ce me semble, il avoit esté fondé par le Roy *Dom Sanche el quarto* en l'année 1317. & Philippe second en remit la charge de grand Maistre à la Couronne.

*De l'Ordre de la Noblesse d'Espagne.*

COMME il n'y a point de Chasteaux en Espagne, & pas mesme de Villages, & qu'il n'y a que des Villes, qu'ils appellent *Ciuda-*

*des,*

des, ou des Bourgs qu'ils appellent *Villas*, qui font toutes assez joliment basties, avec des Maisons de briques & des balcons.

Les Gentilshommes ne demeurent point à la campagne, comme en France & en Allemagne; de façon que demeurans tous dans les Villes, & n'ayant aucun droict ny privilege de chasse pardeffus les Bourgeois, & n'ayant aucune Justice, ny Fiefs, ny vassaux, comme nos Gentilshommes, qui sont Seigneurs de leurs Parroisses. Ils n'ont aucunes prerogatives pardeffus les Bourgeois, si ce n'est les Gentils-hommes d'Arragon, dont je ne parle point; de façon, que ce que l'on appelle *Hijosdalgo*, n'est guere different des simples Artizans, qu'ils appellent *Officiales*, que l'on appelle ainsi *Carvalleros*, encore que ce soient des Cordonniers, & autres Artizans, qui sont tous habillez de noir, avec des bas d'estame tirez, & la golille & l'espée au costé, comme les plus grands Seigneurs.

Ainsi à bien parler, on ne sçait ce que c'est que la simple Noblesse, qui est la plus considerable en France, & il n'y a de Nobles que ceux qui ont *los habitos des Ordres Militaires*, & à ce qu'on appelle *Titulos*, qui sont les Comtes, Marquis, ou Ducs.

Il y a pourtant encores quelques Maisons que l'on appelle *Casas Solariegas*, & ce sont des Gentilshommes en effet qui sont de *Solar conocido*, comme ils disent; c'est à dire,

dont

dont on connoist la souche, qui est bonne; & Philippe second l'en an 1566. fit faire un recueil de leurs lettres, qu'il fit mettre dan les Archives de Valladolid.

Et à ceux qui sont-là comme Nobles, on leur donne des actes quand il est question, où des extraits, qu'ils appellent *Cartas executorias*, par le moyen desquelles ils se maintiennent en certaines exemptions, qui ne sont pas grand chose.

Pour les *Titulos*, les plus anciens, c'estoient ce qu'ils appellent *ricos hombres*, qui est bien differend de *hombre rico*, qui signifie homme riche; car *ricos hombres*, c'estoient les grands Seigneurs d'Espagne autres frois, devant qu'il y eust des Comtes, des Marquis, ny des Ducs; & c'estoient des grands Seigneurs de ces premiers temps-là, qui se couvroient tous devant les Rois, & qui avoient voix active & passive dans les Assemblées, & où quelquesfois on éliroit les Rois, dont les images sont demeurées encores dans le serment qu'ils font aux Princes d'Asturies.

Du temps des Rois Gots, ils ne s'appelloient pas seulement *ricos hombres*, mais *Tiphados*, qui sont dictions Gotiques; car *ric* & *tief* sont des termes Allemands, qui signifient puissant, riche, haut; d'où vient que l'on voit quantité de noms de Princes Gots & François, qui s'appellent *Alaric*, *Atalaric*, *Ricarede*, *Theodoric*, &c.

La plupart des Espagnols disent, que les Grands des derniers temps, sont la mesme chose que les *ricos hombres* des Anciens. Et en effet, on trouve que les anciens Rois accordoient ce Privilege de *rico-hombria*, comme celuy de *Grandezza*. Mais quelques-uns disent, que tous les *ricos hombres* n'estoient pas Grands, mais seulement, les *ricos hombres de pendon y caldera*; c'est à dire *ricos hombres*, qui pouvoient *alçar pendon*, lever des Troupes, & les entretenir à leurs despens; ce que signifioit *el Caldera*, la Chaudiere, comme nos Chevaliers bannerets; d'où vient je m'imagine, que *las Calderas*, sont des marques de Noblesse dans les Armes, & il y a des Escussions qui en sont environnez tout autour.

Il y a aussi des Escussions, où il y a des rouës en orle tout autour, & je croy aussi que cela vient de l'ancien Privilege de *los Rodados*, dont les Rois donnoient les Brevets; au commencement on mettoit des croix dans ces rouës-la, & apres on y mit les Armes des Rois.

L'origine de l'Escharpe rouge, vient aussi en Espagne, sans doute, des Chevaliers de la *Vanda*, & *Lorada*, ou *Colorada*; dont l'Ordre fut institué par Alonse douziesme, & les principaux Statuts en estoient; que les aînez des grands Seigneurs n'y pouvoient estre reçeus, cela estant reservé aux cadets; & pour cela, il falloit qu'ils eussent dix ans de service à la Cour, où à l'Armée.

Je feray un discours particulier des quatre Ordres de Chevalerie aussi bien que j'en ay fait un des Grands ; de façon qu'il me reste seulement à dire , que les principaux des *ricos hombres* , s'estans tousiours couverts devant les Rois & devant Ferdinand , quand l'Archiduc Philippe vint en Espagne , dont il avoit espousé l'heritiere de Castille , la Reine *Doña Juana* , tous les grands Seigneurs furent partagez , & il y en eut peu qui demeurereut du parry de Ferdinand , Roy d'Arragon ; toute la jeunesse voulant gagner les bonnes graces de Philippe , fils de l'Empereur Maximilian ; & pour cela ils resolurent tous de ne se point couvrir devant luy , à la mode d'Allemagne. Philippe estant mort , & Ferdinand estant revenu administrer le Royaume de Castille , il fit couvrir tous ceux qu'il avoit fait couvrir autrefois. Mais apres , Charles Quint s'en allant en Allemagne , où il estoit esleu Empereur , les Allemands declarerent , qu'ils n'assisteroient point à son Couronnement si les Espagnols se couvroient ; de façon que Charles Quint employa *Don Fabrique* de Toledé , Duc d'Albe , pour persuader aux Grands d'Espagne , de ne se point couvrir en cette occasion , & qu'il leur conserveroit leurs Privileges ailleurs. Ce qu'il fit estant revenu en Espagne , où il tint *las Cortes* , qui est à dire *les Estats* , & alors il fit couvrir seulement neuf Grands ; d'autres disent douze , & cela fut en suite augmenté quand il fut

à Naples ; il fit aussi couvrir ceux qui avoient esté couverts autrefois. Et les *Grands* de ce temps-là, à ce que quelques-uns disent, sont les *Grands* de la premiere Classe.

Les Comtes & Marquis sont aussi de los *Titulos*, & ont des Prerogatives, & des Preëminences dans les Estats de leurs Pais, soit de Castille, soit d'Arragon, & ainsi des autres, & cela passe à leurs enfans.

Il y a aussi des Tiltres comme celuy-cy *Adelantado*, comme il y en avoit de Castille, de Grenade, d'Arragon, & de toutes les autres Provinces ; c'est une espece de Dignité, pareille à celle de Seneschal en Normandie, d'Anjou, &c. car c'estoit en Espagne le Chef de la Justice dans la Paix & le Capitaine general dans la guerre ; mais cette Dignité estant demeuré hereditaire dans les familles, elle est demeurée sans fonction.

Le *Connestable* de Castille est la mesme chose, aussi bien que l'*Admirante* ; car ces deux Dignitez sont depuis si long-temps attachées à la famille des *Velasques* ; sçavoir celle de *Connestable*, & à celle des *Henriques* celle d'*Admirante*, qu'il y a longtemps qu'ils n'ont eu de fonction. On dit seulement, que quand on leve du monde sur terre, on les leve au nom du Roy & du *Connestable*, & lors aussi qu'on fait des armemens de Mer, ils se font au nom du Roy & de l'*Admirante*, qui commanderoit l'Armée si le Roy montoit sur Mer. Pour *Connestable*, celuy qui l'est  
presen-

presentement a, ce me semble, commandé la Cavallerie en Catalogne, sous le Marquis de *Mortara*; ce qui montre que ce tiltre ne luy donne aucun commandement; & c'est comme la dignité de *Connestable* hereditaire de Normandie, qui est attaché au Comté de Tanquarville, qu'a Monsieur de Longueville.

---

*De l'estat Ecclesiastique.*

**L**E Roy ne donne pas veritablement en Espagne les abbaies, qui sont toutes regulieres, à la reserve de deux ou trois qui sont Commandataires, à ce qu'on m'a dit, mais qui ne vallent pas beaucoup, & sont plustost des espèces de Doyenez, & de Chefs d'Eglises Collegiales, comme la nouvelle dignité de l'Abbé de *Sacramente* de Grenade, & quelques autres; mais aussi il y a bien plus d'Archeveschez, & d'Eveschez, & de bien plus riches qu'en France: car sans compter les Indes, où il y a plus de quarante, tant Archeveschez, qu'Eveschez, dont il y en a qui valent vingt, & trente mil, & jusques à soixante mil pieces de cinquante-huit fols de rente. Les Pais bas, & l'Estat de Milan que nous connoissons, & le Portugal qui a son Roy.

Il y a en Espagne seulement en comprenant l'Arragon, la Catalogne, & les Isles de Sicile, Sardaigne, Majorque, Minorque, & le Royaume de Naples, vint-deux, ou vint-trois grands Archeveschez, & environ



cent Eveschez, qui hormis quelques uns d'Italie font meilleurs que les nostres de France; car les ordinaires font de vint mille ducats de revenu, & les bons de trente, quarante, soixante, quatre-vints-dix, & cent mille, au moins à ce qu'ils disent, comme leurs Archeveschez qu'ils disent valoir beaucoup.

Pour l'Archevesché de Toledé, il vaut trois cens mille ducats, tout le monde en convient, c'est le Cardinal de *Sandoval*, qui est le Baron de la Maison de *Lerme*, qui est fort vieux, & Sous-Doyen des Cardinaux; mais il me semble qu'il n'estoit pas frere du Duc de *Lerme*, le Favory de Philippe troisieme; mais il est *Moscoso* des Comtes d'*Altravara*.

Il y a quarante Chanoines, qui valent chacune, plus de trois mille ducats de revenu; outre cela, il y a quatorze Dignitez, entr'autres cinq, ou six Archidiaconez, dont celui de Madrid est un, car il n'y a point d'Evesque à Madrid, & je ne sçay lequel vaut le plus; l'on m'a dit que l'un, qui est celui de Toledé, est à *Dom Juan* d'Auftriche, & qu'il vaut trente mil escus, & un autre quinze mille, qui est à un *Moscoso*, neveu du Cardinal, celui de *Guadalaxara*, & celui de *Talavera*, valent chacun dix mille, le Doyenné seize mille; ces Dignitez valent bien plus que les Chanoines, qui sont quarante; cinquante *Racioneros*, que nous dirions je pense Prebendiers, qui ont chacun deux, & trois cens ducats, & d'autres proportionnaires; vint-cinq

cing Archiprestres. Enfin *una Machina* de Prestres, comme ils disent en Espagne.

Outre tout cela, il y a une Chapelle où sont plusieurs Rois enterrez, nommée *Capilla de los Reyes*, dont le Chapelain *Mayor* a douze mille escus, & les douze Chapelains chacun mille, ou douze cens escus, & le Poëte Dom Pedro Calderon en est un.

L'Archevesché de Seville, vaut quatre-vingts-dix mille ducats.

Celuy de saint Jacques en Galice, quarante mille ducats.

Celuy de Grenade, soixante mille ducats.

L'Archevesché de Valence a ce privilege, que l'Archevesque est habillé en Cardinal, & les Chanoines de violet, & dans les festes de Ceremonie, ils ont le Rochet & le Camail comme les Evesques; les Chanoines y valent trois mille escus; je ne me souviens pas de la valeur de l'Archevesché, & je ne me suis pas informé de la valeur des autres Archeveschez, ny des Eveschez d'Italie. Mais si l'estat qu'a fait *Duñez Castro*, de ceux d'Espagne est vray.

L'Evesché d'Avilla vaut, &c.

Il seroit peut-estre ennuyeux au Lecteur, de lire tout le revenu de ces Archeveschez, & Eveschez, & a moy de les transcrire, pour faire plus de diligence; afin d'avoir mon *Racionero*, j'abrege.

Pour des Chanoines, quand un Evesque est Cardinal, il les donne toutes, comme fait celuy de Toledé; & quand les Eveschez sont

du Domaine, & du Patrimoine du Roy c'est à dire tout ce qui a esté conquis sur les Mores, comme Seville, Grenade, Malago, & où ç'a esté le Roy qui a fondé les Eveschez, il donne toutes les Chanoinies; Pour tous les autres Eveschez, le plus commun usage d'Espagne est, que des douze mois de l'année, le Pape en a quatre, & l'Evesque & le Chapitre en ont huit; pendant lesquels ils les donnent à moitié par tour, selon l'usage de chaque Eglise, comme à *Pampelonne* & à *Calahora*; au lieu que l'Evesque de *Faen* les donne pendant les huit mois; ainsi cela n'est pas de mesme par tout, car il y en a où le Roy a aussi son temps.

Quand un Evesque meurt, c'est le Chapitre *Sede vacante*, qui fait toutes les fonctions, donne toutes les Chanonies qui appartiennent à l'Evesque, & non pas le Roy comme en France. Il n'a point non plus le serment de fidelité, ny la regale; mais dés qu'un Evesque est mort, ceux qui ont l'Evesché font l'inventaire de toute la succession qui se trouve, tant en argent, qu'en meubles, vaisselle, tapisseries; qui sont au Pape, qui les vend, & pour cela les Nonces y ont bien plus de credit qu'en France; car on va à Rome pour tout, tout dépend de là, & rien du Roy, horsmis les Eveschez, & ce que j'ay dit; & mesme sans aller à Rome, le Nonce à le pouvoir de faire beaucoup d'expéditions; par exemple, il a le

pourvoir de donner tous les Benefices qui vacquent, jusques à la valeur de trente escus de gros, sans les distributions du Cœur.

Pour ce qui est des petits Benefices qui dépendent de l'Evêque, & des Chapitres, & des Eglises, ils gardent aussi une espece d'examen, & on leur donne quelque article de Droit Canon à soutenir, & ordinairement on fait disputer ceux qui y pretendent, & ils appellent encore cela *Opposition*.

*Des Estats que l'on appelle en Espagne  
ne Cortes.*

**A**UTREFOIS en Espagne (Je veux parler particulièrement de la Castille) dans toutes les occasions d'importance les Estats s'assembloient, & on y resolvoit les differends qui naissoient sur la succession, & sur le Gouvernement des Royaumes, mais presentement on ne les assemble plus guere, que pour faire prester sermens aux Princes, & les reconnoistre devant la mort de leurs peres pour Princes des Asturies, & heritiers de la Couronne.

Il est à remarquer, qu'en ces Assemblées d'Estats, qui se font ordinairement dans les Eglises, le Roy & les Grands d'Espagne sont placez tout au contraire de ce qu'ils ont accoutumé d'estre, lors que le Roy tient Chapelle; ce qui se dit comme à Rome, quand le Roy d'Espagne entend la

Messe en public. Premièrement, au lieu qu'en France, le Roy se met toujours sous un haut daix, que l'on dresse au milieu de l'Eglise, en veuë de tout le monde, le Roy d'Espagne est toujours à un des costez de l'Eglise, sous *una Cortina*, qui est un pavillon avec des rideaux, & un ciel qui y est ordinairement, & je l'ay toujours veü du costé de l'Evangile; de façon qu'on ne le voit point. Il y a des gardes autour du pavillon, & un siege pour le *Mayordome Mayor*, & l'Aumônier que l'on appelle *Sumeglier de Cortina*, est debout; & au dessous de la courtine, est un grand banc couvert de tapiserie tout le long de l'Eglise, où s'affissent les *Grands*, qui demeurent tous couverts, vis à vis du Roy; du costé de l'Epistre sont les Ambassadeurs, & au dessous d'eux de long, un banc, où sont tous les Aumôniers & Prestres. Mais dans les Estats ou *Cortes*, il semble que le Roy quitte sa place, qu'il tient la plus honorable, & où il est ordinairement; qui est le costé de l'Evangile, & s'en démette entre les mains des Estats; car la courtine du Roy se met du costé de l'Epistre, & le banc des *Grands* au dessous; & du costé de l'Evangile, vis à vis du Roy au haut, sont tous les Prelats; un peu au dessous, est un banc, où sont les Ambassadeurs & les Cardinaux, s'il y en a; au dessous vis à vis des *Grands*, sont les bancs, où sont *los Titulos*; c'est à dire Comtes, Marquis, &c. Et les Procureurs Deputez des Villes, qui sont aussi du

costé

costé des Grands. Et au lieu que dans les Ceremonies d'ordinaire, les Grands vont les premiers, dans ces Estats ce sont les Prelats qui vont faire les juremens devant les Grands, & puis *los Titulos*, & apres les Villes.

Les derniers Estats qui se sont assemblez avec quelque solemnité, ont esté en l'an 1638. à Toledé, où Charles Quint ordonna qu'il n'y eust que dix-huict Villes qui eussent voix.

Il y a tousiours dispute entre *Burgos*, qui se dit *Cabeça de Castilla*, où la capitale ville de Castille, & *Toledo*. Et le Roy Henry qui chassa *Don Pedro el Cruel*, les accommoda de cette maniere. Il commanda à *Burgos* de parler, & jurer, & il dit qu'il se chargeoit de jurer pour Toledé, cela contenta ces deux Villes. Si bien qu'à l'exemple de cela dans toutes les Assemblées, ces deux Villes se presentent, & le Roy commande à *Burgos* de parler, & dit que Toledé jurera quand il luy commandera. *Burgos* parle, & propose toutes choses, & on fait parler Toledé hors du rang des Villes, en un rang fort honorable, & Toledé aussi bien que *Burgos*, font tous deux les protestations, dont le Roy leur fait delivrer acte; à sçavoir à *Burgos*, qu'il a esté suivant l'ordre ancien pour conserver sa possession, & à Toledé, que ç'a esté par l'ordre du Roy sans que cela puisse prejudicier à leur preface.

---

*Du Revenu du Roy d'Espagne.*

**T**OUT le monde croit que le plus grand revenu du Roy d'Espagne, c'est l'or, & l'argent des Indes, & c'est bien véritablement ce qui fait subsister l'Espagne, mais on est abusé; car comme je me le suis fait expliquer à Cadis, & à Seville, les choses vont ainsi. Il y a deux endroits dans les Indes, d'où vient toute la richesse de l'Europe. Les mines du Potosi; & ce qui est remarquable, qui sont fort éloignées de nôtre grande Mer, car elles sont du costé de celles du Sud, que l'on nomme Pacifique; de façon que les Gallions d'Espagne, qui vont d'abord à *Puertoavelo*, en Amerique, y attendent le temps que l'or vienne de Potosi, & des environs à Lima, qui se nomme *Ciudad de los Reyes*, s'embarquer à la mer du Sud à Arica, & encore une autre Ville, pour venir plus commodement à Panama, & de-là par terre à Puertavelo.

Il est permis à tout le monde de tirer de l'or, & d'en faire tirer, & travailler aux mines, en payant au Roy le quint.

L'argent se tire du Royaume de Mexique, qui est plus Septentrional, & ce sont les vaisseaux qui vont-là, & cela est appelé la flotte de *Tierra Firma*; & comme il y a plus de peine, & moins de profit, le Roy ne prend aucun profit de ce qui s'en tire-là,

mais

mais soit or, soit argent, il doit estre enregistré, autrement on le confisque, & le droict d'enregistrement est de dix pour cent; & c'est pour cela qu'avoit esté establie autrefois la *Casa de la Contratacion* à Seville; alors que tout ce qui venoit des Indes venant par *Sanlucar*, venoit aborder, a une tour, qui est sur le Port, que l'on nomme encore la Tour de l'or; mais depuis quelques années, soit pource que lors que l'on éloigna le Duc de *Medina Sidonia*, qui estoit à *Sanlucar*, on y envoya d'abord des Commissaires qui voulurent trop gagner sur les Marchands, soit que desja ils trouvaissent qu'ils estoient trop près de la maison de la *Contratacion*, & des Partisâns de Seville, & que le Duc de *Medina Celi*, à qui on a donné le Generalat de la Coïste, ait osté le commerce de *Sanlucar*, qui estoit au Duc de *Medina Sidonia*, pour le mettre au Port de sainte Marie, qui est vis à vis de Cadis, & qui est à luy presentement, par la succession qui luy est escheuë des Ducs d'*Alcala*. Ils se font adonnez depuis à venir à Cadis, où depuis tout ce temps-là ils s'accommodoient, & faisoient leurs compositions, & trompoient la Maison de la *Contratacion*; de façon que depuis ces deux dernieres années, le Roy a déchargé les Marchands du droict d'enregistrement, & a mieux aimé se contenter d'un pour cent de tout. On a fait d'abord



accommodement avec les Capitaines & les Marchands, avec qui on a composé tout au travers, comme nous appellons, pour tout ce qu'il y avoit dans un vaisseau, sans compter ce qu'il y auroit, qui estoit une trop grande peine. Et il s'est trouvé, à ce qu'ils m'ont dit là, de Marchands, & des gens qui n'ont payé que quatre pour cent l'année dernière, dont le Roy d'Espagne a tiré cinq millions de pieces de huit, qui ne sont pas tout juste quinze millions de livres. Mais il ne faut pas croire pour cela que toutes les années il en tire autant; car en la presente il a tiré pour quatre, parce que les quatre précédentes, la flotte n'estoit point venue, à cause des Anglois, lesquels ont esté deux ans à la veüe de Cadis, où ils attendoient la flotte des Indes, & qui ont pris, où fait perir sept Gallions, qui en revenoient avec une Charge fort riche; ils en approcherent d'abord sans que l'on s'en défiast, croyant que c'estoient des Hollandois, car ils avoient mis les bannieres d'Hollande, & de dessus le Port de Cadis, on voyoit le combat sans les pouvoir secourir. C'est pourquoy les plus habiles à qui j'en ay parlé, me disoient que tous les ans ordinairement, le Roy d'Espagne pouvoit avoir tous frais faits, c'est à dire tant des mines, que de la Cruzade, & de toutes les Indes, environ un Million d'or & demy, qui font quatre millions de livres.

Tout le reste ne fait que passer par l'Espagne sans s'y arrester: car comme les Marchands

chands n'y ont point de Marchandises pour échanger contre nos toiles, nos draps, & les autres marchandises qui viennent de France, & de tous les autres Pays, il faut qu'ils les payent de l'argent qui vient des Indes, sur quoy ils les assignent toujours; de façon que si cette année dernière la flotte ne fust venue, ils estoient ruinez, car ils estoient endebtez furieusement.

Le Roy d'Espagne fait la mesme chose que le Roy de France; & comme nous avons jusques icy mangé le revenu des années, qui ne sont pas encore venues; le Roy d'Espagne tout de mesme, trouve des Partisans qui se nomment *Assentados*, qui moyennant une remise, luy avancent tant sur ce qui viendra la flotte prochaine, qu'on leur transporte à prendre; ainsi il estoit ruiné aussi bien que les Marchands, car il avoit quatre ans qu'ils avançoient; enfin quoy qu'il ait tiré beaucoup il n'en a guere profité, sinon qu'il s'est acquité.

Outre ce que le Roy d'Espagne tire des Indes, il a particulièrement dans toute la Castille, & Royaumes qui sont reünis l'ancien droict, qui est grand; car Navarre, & Guipuscoa ne payent rien; & Arragon & Catalogne ont leurs *fueros* aussi, & je croy qu'il n'en tire pas grand chose non plus, mais comme je n'y ay pas esté, je n'en suis pas si bien instruit, & cét ancien droict s'appelle *Alcalava*, & n'estoit autrefois que du quint, depuis le Roy Henry; quand il eut chassé Dom Pedro el

*cruel*, volontairement on luy accorda la dixme qu'il prend sur tout ce qui se vend, & qui se consume par tout; & ce droit-là fut accordé aux Rois d'Espagne, par les Estats du temps d'Alonse douzième, qui assembla *las Cortes*, en l'an mil trois cens quarante-deux, pouvoir pour subvenir aux guerres contre les Mores; & non seulement les Rois d'Espagne l'ont, mais il y a quelques grands Seigneurs qui l'ont sur leurs Vassaux.

Depuis ce droit ancien, les Rois d'Espagne ont depuis peu encore levé trois pour cent, & le parisis, où le quart en fut; de façon que cela va à près de quatorze pour cent, que le Roy prend généralement sur tout; jusques-là mesme, qu'un homme qui tué un bœuf, ou un mouton chez luy, pour le manger dans sa famille, on luy vient faire payer les treize & quatorze pour cent.

Outre cela il y a des endroits, où il y a de pareils droits pour les passages, l'entrée, & la sortie, & il a ses douanes où l'on est fort difficile, & particulièrement à toutes les entrées & sorties, comme en entrant, ou sortant d'Arragon, de Navarre, & de Catalogne en Castille ou en sortant de Castille pour y entrer, & encore en sortant de Navarre, & de Biscaye, d'Arragon & de Catalogne en France, où y entrant de France; car enfin on est rançonné à deux passages differens, où l'on visite tout ce que les passans portent; & outre la dixme qu'ils font

font payer de tout ce qui est neuf ; car encore que ce soit pour vostre usage, comme des chappeaux, des fouliers, du linge, & jusques à un estuy d'argent, outre cela, ils visitent si vous n'avez point d'or, ni d'argent, & ils le confisquent si vous en avez plus qu'il n'en faut pour vostre voyage, & il faut aller déclarer au Bureau ce que l'on en a, & ce que l'on a de hardes, autrement on est pillé.

Mais outre cela, il y a de grandes landes, qu'ils appellent de *Helas*, dont le passage luy vaut beaucoup. Il y a aussi quelques mines en Espagne, car il y en a mesme où il y a de l'or, mais il faut de si grands frais que l'on n'y travaille point ; & j'ay passé par des lieux où il y en a de plomb, & où j'ay veü beaucoup de puis que font les habitans des lieux circonvoisins, qui ont tous le pouvoir d'en tirer, & doivent seulement enregister ce qu'ils tirent, & de chaque *Arba*, qui pese vient cinq livres, ils donnent au Roy de dix livres une, & le reste est pour eux. Il y a aussi des Salines & des Moulins à sucre, qu'ils appellent *Ingenios de Azucar*, dont j'en ay veü aupres de *Marpella*, où *Marbella* en Andaloufie, où j'ay veü beaucoup de cannes de sucre, qui sont faites comme d'autres roseaux, mais qui ont au dedans une certaine moielle, & une eau fort douce, car j'en ay cueilly par les chemins.

Il est deffendu de faire sortir d'Espagne ni chevaux, ni mulets, ni Esclaves, non plus  
que

que de l'or, comme j'ay dit, & pour avoir cette permission, il faut payer de grands droits.

Il y a aussi de grands impôts sur le vin, qui vont à proportion bien plus qu'en France, car pour *cada Cantaro*, c'est à dire pour chaque cruche, qui tient environ quatre pots de France, on paye six reaux de *Vellon*, qui reviennent à trente sols. Tous les Cabaretiers ne sçauroient vendre, ni personne, qu'ils n'ayent une permission que l'on leur donne par une Patente qui n'a force que pour un mois, de façon qu'il leur faut acheter cette permission tous les mois, & dans cette Patente, on taxe le prix de tout, & il le faut donner, soit bon, soit mauvais. Et il n'y a que les Ambassadeurs qui ont un privilege d'avoir un Cabaret où ils se fournissent, le Maître ayant le nom de l'Ambassadeur, vend sans autre permission, & ce sont les endroits où l'on trouve plus de choses & beaucoup meilleures à cause de cela.

Outre cela, on paye un droit pour pouvoir couper la vigne sur le pied, & il a encore un autre droit pour l'encuver.

Mais un des grands revenus du Roy d'Espagne, c'est *el papel sellado*, qui est le papier scellé, que l'on vouloit aussi establir il y a quelques années en France, & cela luy vaut bien plus que ce qu'il tire des Indes. Car il n'y a point de Province où il ne soit estably; & comme on ne se sert point de parchemin, comme en France, pour les Provisions d'Of-

fices, Lettres Patentes, & toutes sortes de Contracts; on oblige tout le monde, depuis le plus petit, jusques au plus grand, d'acheter ce papier, qui a au haut le Sceau d'Espagne, avec la valeur de la feüille, & l'année; & les Contracts, & Obligations, Marchez & baux, en fin toutes sortes d'écritures ne valent rien si-elles ne sont escrites sur ce papier-la, qui ne vaut non plus rien que pour une année. Mais ce n'est pas le tout, le prix de toutes ces feüilles est differend; par exemple, j'en ay eu besoin pour deux marchez avec des Muletiers, & celuy-là ne coustoit que deux reaux de *Vellon* la feüille, qui n'est que dix sols, mais selon les affaires le prix hausse jusques à dix pieces de cinquante-huit sols, vingt, trente; & jusques à cent, ce me semble, & plus; car par exemple les Provisions d'*Oydor*, au Conseil de Castille, qui sont à peu près comme les nôtres; (car un Conseiller m'a montré les siennes) sont du papier seillé, des Lettres de Grace, d'Abolition, de Don, & tous Brevets, & cela monte à une somme immense, & c'est le bien le plus net & le plus assure, & où il y faut le moins de frais; car d'une feüille de papier d'un double, en y mettant un cachet, vous la faites monter jusques où il vous plaist; & ce qui est encore à la plus grande foule du peuple, c'est que toutes les écritures des procéz se doivent faire en papier seillé, assignations, procédures, escrits, & contredits d'Advocats, sentences, & toutes autres expéditions,

ditions, & si cela estoit estably de cette maniere en France, cela monteroit quasi à un aussi grand revenu que tous les autres revenus de l'Estat tout ensemble.

A Seville, des Marchands m'ont asseuré que le Roy d'Espagne tiroit de Seville, & de l'estenduë de son Royaume, & je pense que Cadis y est compris, trois millions tous les ans, y compris le papier seellé, & tous les droits aussi. C'est ce qui vaut le plus au Roy d'Espagne, & cela reviendroit environ à sept ou huit millions de livres, mais on ne sçait qu'en croire; car comme les Espagnols sont vains, souvent ils appellent millions d'or, ce qui n'est en effet que des millions de reales de *Vellon*, qui n'est que cinq sols; Par exemple, pour la *jornada del Rey*, pour son voyage à Iron, pour le mariage, ils ont imposé trois millions sur la Chancellerie, & autant sur toute l'estenduë de *Valladolid*; quelques-uns m'ont dit que c'estoit des millions de reales de *ocho*, qui seroit d'or, mais cela ne peut pas estre, & c'est plustost trois millions de reales de *Vellon*, ou millions de *Maravedis*; car on ne compte que par *Maravedis* dans les Finances. Cette monnoye de *Vellon* a encore plus infecté l'Espagne de *quartos*, & d'*ochavos*, que la France ne l'a esté de liards; car encore il n'y a que le menu peuple, mais là dans une grande ville, on a peine à trouver de l'argent & de l'or, & on ne se sert que de cuivre.

Il seroit necessaire de dire quelque chose de la maniere dont sont faits les bastimens d'Espagne, de la beauté de leurs villes, de la richesse de leurs Eglises, & des lieux publics. Mais comme j'en ay fait la description dans mon Journal, en marquant tous les lieux où j'ay esté je n'en repeteray rien icy.

Nous esperons avec le temps avoir ce Journal, qu'on dit contenir plus de vint cahiers, qui sera comme je croy quelque chose de beau.





# T A B L E

du Contenu en cette

# R E L A T I O N.

**D** E la jonction de tous les Royaumes qui composent l'Espagne. Page 3

---

## Des trois principales usurpations du Royaume d'Espagne.

<i>De l'usurpation du Royaume de Castille sur S Loüis</i>	9
<i>Usurpation des Royaumes de Castille &amp; de Leon, sur les Infants de la Cerda, dont viennent les Ducs de Medina Celi par femmes.</i>	11
<i>Usurpation de Henry, sur Dom Pedro el Cruel, &amp; sur le Duc de Lanclastre, &amp; autres.</i>	15
<i>De la Nature du pais.</i>	17
<i>De la Cour du Roy d'Espagne.</i>	21
<i>Des Officiers de sa Maison.</i>	25
<i>De ceux qui sont du Sang Royal, &amp; de leur autorité pendant la minorité des Rois.</i>	29
<i>Des Grands d'Espagne.</i>	33
<i>De la Cour, &amp; de la Maison de la Reine.</i>	47
<i>De la vie d'Espagne.</i>	50
<i>De la maniere du gouvernement.</i>	60
<i>De la maniere dont se rend la Justice.</i>	66
<i>Comment l'on parvient aux Charges de Judicature.</i>	72
<i>Des Conseils d'Espagne qui se tient à Madrid.</i>	76
<i>Du Conseil de Castille.</i>	79
<i>Du Conseil d'Estat.</i>	83
<i>Du Conseil d'Inquisition.</i>	84
<i>Du Conseil de la Santa Cruzada.</i>	89
<i>Du Conseil des Ordres Militaires.</i>	90
<i>Des Ordres Militaires d'Espagne.</i>	91
<i>De l'Ordre de la Noblesse d'Espagne.</i>	25
<i>De l'estat Ecclesiastique.</i>	101
<i>Des estats que l'on appelle en Espagne, Cortes.</i>	105
<i>Du revenu du Roy d'Espagne.</i>	108

R E L A T I O N  
D E  
M A D R I D.

**M**

Onsieur,

C'est bien la raison, puisque je vous ay donné part de mon passage de *Genes* à *Barcelonne*, & des dangers que j'ay courus en Mer, que je me satisfasse du contentement de vous dire ce que j'ay reconnu en passant de la vie commune de *Madrid*, que l'on tient pour l'abbregé de toute l'*Espagne*, & dont tout ce qui est de plus poly & de meilleur ne vaut pas le plus rude ny le plus mauvais d'*Allemagne*. Mais comme chacun peut connoistre de cette maniere & en dire son opinion, je vous prie que cette Lettre soit comme à tous les Amis, & que l'adresse que je vous en fais ne leur donne point de sujet de douter de mon souvenir : & que s'ils en doivent rendre quelque jugement ce ne soit pas en me condamnant de n'avoir rien avec eux que de commun, ny avec vous que de particulier.

Je vous diray donc, pour commencer, par les choses generales, que la terre  
n'est

n'est icy que de fable & de pierre à feu , & que si elle produit quelque chose , c'est plustost pour faire honte à la paresse des Habitans , que pour montrer sa fertilité.

Les eaux y sont plus plaines de fable que le pissat d'un Graveleux , & comme elles sont extremement delicates & subtiles , aussi sont elles de facile corruption ; c'est ce qui sert d'excuse aux *Allemands* pour ne boire que du Vin , quoy qu'a la verité il y soit si mauvais , que je ne pense pas avoir bû encore une seule goutte de Vin d'*Espagne* à *Madrid*. Les Taverniers en font une tierce nature en y mêlant une si grande quantité d'eau que celuy qui a fait les Visions de l'Enfer , ne leur y marque point d'autre quartier qu'à ceux que l'on nomme icy *Aguadores*. Ce qui me dégouste le plus , est , que pour mettre un verre de Vin dans le ventre , il le faut tirer d'un autre , je veux dire , que l'on n'a point icy d'autres Tonneaux que des peaux de Bouc qu'ils appellent *Bellejos* , & qui sont tellement poiffées , qu'à chaque goutte que je bois , il me semble avaler le *Saint Crespin* d'un Cordonnier.

Por-  
teurs  
d'eau.

Leu-  
ve qui  
passe à  
Ma-  
drid.

Pour les eaux de riviere , je n'ay sceu encore bien voir de qu'elle qualité elles sont. Et le Fleuve de *Mançanares* , ne se trouve que dans les Chançons des Poëtes. Il est vray quel'Empereur *Charles V.* y a fait bâtir un Pont fort grand & fort beau , que l'on appelle *La Puente Segoviana*. Et l'ayant

Le  
Pont de  
Segovie

un

un jour fait voir à un Ambassadeur pour  
 sçavoir ce qu'il luy en sembloit ? Il luy  
 respondit, *Menos Puento o mas agua.* Mais Moins  
 je croy que ce bon Prince se contentant d'a- de Pont  
 voir basty le Pont, à laissé le soin à ses Suc- ou plus  
 cesseurs d'y faire la Riviere, & a fait com- d'eau.  
 me l'on dit en nostre Pays, l'ance devant le  
 feau; car pour y trouver de l'eau, il y faut  
 faire des Puits, & l'on dit communement  
 icy que *Esta Puente espera il Rio como les Judi-* Ce Pont  
*os el Messias.* attend  
la Ri-

J'avoüray pourtant de bonne foy, que vie,  
 j'y ay veu une fois de l'eau, mais il ne comme  
 doit pas s'en glorifier; ce seroit pour s'atti- les Juifs  
 rer les eloges fameux que *Saint Amand* en atten-  
 colere, & cuvant son Vin, a donné au *Tibre* dent le  
 dans sa *Rome Ridicule.* Il n'est redevable de Messie  
 cette pompe de demy jour qu'a de la bourbe  
 & à de l'eau jaune d'une ravine esmuë, apres  
 quoy il devient le plus sec Ruisseau de l'*Eu-*  
*rope*, en forte que *Gongora* estonné du subit  
 changement luy dit *Beviote uu Asno ayer y oy* Est-ce  
*te ha meado.* que  
l'Asne

Quant aux deux autres Elemens, ils y sont qui te  
 entierement confondus, & l'air ny est que pissa  
 feu; de sorte qu'à moins d'estre *Salamandre* hier, t'a  
 ou *Pyrauste*, il faut crever en respirant. aujourd'  
 Rien n'adoucit l'intemperie de l'air qu'un de huy  
 certain vent qu'ils appellent *Gallego* aussi ma- ben.  
 lin que la Nation dont il prend son Nom, Vent  
 & si penetrant, que lors qu'il souffle, l'ouver- ual  
 ture d'une fenestre est capable de rendre un

homme paralytique, & bien souvent d'un Bordel voisin, il porte la Verole dans une Maison de pieté. C'est pourquoy s'il arrive que l'on en raporte quelque grain, on le peut avoir pris aussi bien dans un lieu saint comme dans un prophane.

De ces inégalitez procedent deux Coûtumes, que je remarque aux habits & à la marche des *Espagnols*. Car pour s'armer contre le *Gallego*, ils vont autant habillez en Esté qu'en Hyver; & portent en tout temps leurs habits doublez & cotonnez comme s'ils vouloient à tout moment endosser la Cuirasse. Je croy pourtant que vous vous doutés bien que ce n'est point pour cet usage là qu'ils se fourrent ainsi de coton & de bourre, mais pour donner retraite aux *Piojos* qui s'estiment icy aussi Cavaliers, & *Hidalgos* comme le reste des *Espagnols*, & dans cette vanité se plaisent aux bonnes compagnies, & tiennent les rangs les plus hauts & les plus visibles parmy la Noblesse.

L'autre Coûtume est, que pour ne point exciter la chaleur naturelle avec l'estrangere, ils marchent de ce pas de gravité que l'on appelle le Pas de la Pique, & qu'il est malaisé de discerner s'il avance on s'il recule. Mesme en dançant ils gardent une si grande modestie, que leurs Cabriolles sont plus semblables aux reverences d'une Carmelite, ou aux traînées d'un

Gouteux, qu'aux éleuements d'un Baladin de France.

Vous vous imaginerez peut estre, que l'on corrige icy les defauts de l'air par les Parfums de ces fameuses Pastilles d'Espagne? A Madrid, les Pastilles du jour ne sont autres que les ordures de la nuit, & les vilainies de trente mille Courtisanes de profession & de ban, & de cent mille verolez qui sont les membres principaux de cette Republique. Dedans Londres il y a une Place des plus belles & des mieux basties, laquelle se nomme le Jardin commun. Tout Madrid est un privé commun, duquel il n'y a qu'un vuideur qui est le Soleil; & s'il est vray, comme quelques Philosophes ont resvé autresfois, que les Astres se nourrissent des vapeurs de la terre, je ne croy pas qu'il y ait lieu au Monde où ils fassent plus mauvaise chere, qu'icy. J'ay part à ce banquet, & par ce moyen je me puis vanter d'estre assis à la Table des Dieux, & de manger deux fois une mesme Viande. C'est peut-estre un effet de leur superbe de croire, que leurs actions les plus sales (& que les autres Nations tachscent de cacher) meritent d'estre mises dans l'Histoire, faisant souvent leur ordure sur le Papier, comme si c'estoient des Oeuures dignes d'estre imprimées, & pour leur donner plus de reputation, ils les font voler comme si elles estoient portées sur les ailes de la Renommée, & de là les appellent Dra-

Gare  
l'eau.

gongons volans. J'offenserois vos chastes oreilles de m'expliquer davantage sur cette matiere; & je m'apperçois de la faute que j'ay faite en ce qu'avant de vous mettre dans un discours de si mauvaise odeur, je n'ay pas crié, *Aguava*, comme ils font icy, en jetant par les fenestres, leurs vilainies; il est vray que si vous la sentez depuis *Madrid* jusques à *Vienne*, vous aurez un fort bon nez. J'adjousteray seulement que les *Espagnols* ont raison de porter leurs Espées hautes, craignant de couper à chaque pas ces vilaines Testes, dont toutes les Ruës sont pavées, & de renverser les bornes qu'ils ne font point honteux d'y planter en plain Midy & à la veuë de tout le Monde. Les Femmes en cette action comme en toutes autres, perdent la honte de leur Sexe. Les vieilles ne s'en cachent point pour montrer qu'elles ne sont pas mortes, & qu'elles se peuvent servir de leurs pieces. Pour les jeunes elles en sont plus scrupuleuses, craignant par la forme de l'Ouvrage, de faire connoistre celle de l'outil.

Il y en a pourtant qui ne sont point avares de leurs Richesses naturelles, & prennent plaisir à découvrir leur beauté nuë à tous autres yeux qu'à ceux du Soleil, prenant pour Theatre de cette representation l'eau du Fleuve *Mançanares*, & les courtines de la nuit, sous lesquelles elles s'exposent à la veuë de tout le monde, qui vient prendre le frais  
sur

sur le bord du lit de cette Riviere Metaphy-  
sique, & où l'obscurité leur est si favorable,  
que leur visage qui pourroit rougir de leur  
nudité, est la partie de leur corps la moins  
reconnüe, & où le plus müet, & le moins scan-  
daleux de tous les sens qui est l'attouchement,  
jouë le principal Personnage avec une liber-  
té si grande & si feure, que souvent le  
*Fraile* se hurte avec la *Señora*, sans que le len-  
demain ils se reconnoissent dans l'Eglise.

Je suivray l'ordre des choses, & vous di-  
ray ce que j'ay pû reconnoistre de la beauté,  
qualité, & conversation de ce Sexe. On dit  
que la plûpart des Femmes en donnent,  
& que les plus chastes ne sont pas marries  
que l'on en demande. Lors qu'elles alloient  
tapées, elles paroissoient belles. Depuis que  
par ordonnance du Roy elles vont descou-  
vertes, j'en ay perdu l'opinion, & je croy  
que la Pieté du Roy a trouvé cette inven-  
tion pour apporter quelque moderation à  
la lubricité de cette ville. Il est vray que  
sans voile ny masque, leur visage ne laisse  
pas d'estre caché, puis qu'elles sont si cou-  
vertes de Fard, que la nature à peine peut  
paroistre sous l'artifice. Les Vieilles tien-  
nent à faveur d'estre appellées *Putas*; &  
les jeunes ne prennent pas plaisir d'estre  
estimées *Moçetona*, non plus que de l'estre  
en effet, ce point d'Honneur estant mar-  
que de leur peu de merite & de beauté: &

s'il y a quelque virginité dans les Cloistres,



Si pour  
Mary  
non, si  
pour  
Gal-  
lant  
iiij.

elle est purement corporelle. En nostre Pais, on obtient quelque chose des Femmes sous promesse de mariage; icy aux premieres recherches, on vous fait expliquer *Si para marido, no, si para amancebado, si.* Dedans les contracts de mariage, il y a des reserves de certains jours tout à la liberté des Femmes, en un mot si elles ne font Garces elles le paroissent. On les voit pourtant fort assiduës dans les Eglises, mais toute leur Devotion se termine à prier Dieu qu'il leur envoie de bons Galans. Les Confesseurs sont fort indulgens à leur fragilité, & les dispensent facilement de manger de la chair en Carefme pour avoir plus de force à gagner leur Vie par le Peché. Mais celles qui encherissent sur la Spiritua- lité, croient que la voye du Ciel la plus courte & la plus aisée, est de gagner en jeu- nesse dix Mille Escus pour faire dire des Messes apres leur Mort.

Avec tout cela elles veulent estre recher- chées de ce qu'elles desirent, & croient me- riter d'estre honorées comme le Medecin par necessité. Les *Espagnols* les respectent par un devoir plus haut, & qui semble une espece d'adoration; & les plus facheux Ma- rys, quoy qu'ils se connoissent Cocus à des- couvert, n'oseroient s'en plaindre qu'en tierce Personne, & employent à cét effet leurs Confesseurs, qui bien souvent pour mettre d'accord les Parties, prennent sur eux

eux tout le faix de leur mauvais ménage. Les conditions plus ordinaires de Paix font que les femmes donnerôt satisfaction aux Marys fans rien payer que les devoirs de respects & de deference. Pour les autres, s'ils y mêlent un peu d'Argent, ils en feront ce qu'ils voudront & par preference. Elles vont volontiers en *Sylla*, pourveu que ce soit aux despens d'autrui; aussi au premier Galand qu'elles rencontrent en la Ruë, elles ne font pas honteuses de le prier qu'ils la payent. Et quoy que ce ne soit pas leur Coûtume de porter Personne pour rien, elles le veulent pourtant estre fans qu'il leur en couste, & n'en font autre remerciement que de dire, *Me haze mucha mercede pero mas merefco.* Ce que l'on nomme Chapin, sont des Theatres ambulatoires, qui sont si hauts qu'elles ne se déchauffent jamais qu'en quittant la moitié de leur Personne, & comme ils sont enrichis de lames d'Or & d'Argent, & que leurs testes sont toutes chargées de Plastre, elles font la Statuë de *Nabuchodonosor* renversée. Au reste, les Bordels ne sont pas des lieux publics; chacun le trouve chez soy, n'y eust il que la Mere ou sa Fille. Et comme c'est un Droit de Noblesse de pouvoir tenir dans sa Maison un Four, & un Bordel, les *Espagnols* qui s'estiment tous Gentilshommes n'ont garde de perdre ce Privilege.

Pour continuer l'ordre des choses, passons de ces vilains lieux en d'autres, où la

Illumi-  
né.
 Sainteté est à si bon compte, que c'est assez pour estre bon Religieux, de n'estre pas *Alumbrado*. Quant à la suffisance, il y a de deux fortes de Docteurs, les uns n'entendent point du tout le *Latin*, & les autres le devinent, estant un effet tout visible de la Providence de Dieu, que la Bible ait esté traduite si grossièrement, pour ce qu'en un stile plus relevé, les *Espagnols* l'auroient pris pour l'*Alcoran*. Ils ne sçavent jamais bien une chose que quand ils la sçavent toute seule, & si les Femmes estoient des Sciences, il n'y auroit jamais d'Adultere.

La plus part des Prestres se nomment *Licenciados*, non pour avoir pris le degré de ce titre, mais pour estre cassez aux gages dans l'Escole, comme des Soldats inutilles dans une Armée; de façon que comme en tous les autres Mestiers, il faut plusieurs Ouvriers pour faire une besongne (y ayant quatre ou cinq fortes de Tailleurs pour rendre un habit complet) ainsi je m' imagine que pour faire une bonne & entiere confession, il faudroit se confesser à autant de Prestres que l'on a commy de Pechez, leur suffisance ne s'estendant jamais gueres plus avant qu'à l'intelligence d'une seule chose. Ce n'est pas qu'ils ne commettent quelquesfois tous les sept Pechez mortels, mais on peut dire en ce cas que Dieu leur pardonne, puis qu'ils ne sçavent ce qu'ils font.

Apres l'Ordre Ecclesiastique, celuy de la  
No-

Noblesse est le plus innocent ; leur plus grand vice est l'Orgueil , car ils sont si superbes , que s'ils voyoient un honneste homme entre les Bras de leurs Femmes ils ne daigneroient le regarder , de peur d'estre obligez de le saluer. On dit qu'ils sont fort vindicatifs , mais pourtant leur inimitié n'est pas irreconciliable , puis que la plûpart de leurs Ennemis , sont les Amis de leurs Femmes. En tout cas s'ils ont une querelle à vuidier , ils le font à la Royale , c'est à dire , cent contre un s'il leur est possible Et font si grande gloire de prendre un Homme avec avantage , que par toutes les Ruës où l'on a fait quelque Assassinat , ils erigent une Croix en forme de Trophée avec cette inscription , *A qui matarono un Hombre* , qui veut dire , icy les *Espagnols* ont tué un Homme. L'on dit pourtant que dans les Pais Estrangers , ils font quelque figure d'Homme vaillant ; mais c'est que n'y sçachant pas les Chemins pour fuir , ils sont obligez de demeurer pied ferme , & croient avoir assez fait , lors qu'ils se laissent battre en bonne posture.

De l'Art Militaire , ils en ont fait une Science purement speculative , & croient que pour estre reputez Belliqueux comme Gentils-Hommes , c'est assez que leurs Predecesseurs l'ayent esté , & qu'ils tiennent ces Qualitez par forme de *Majorazgo*.

Ceux qui ne sçavent pas qu'elle figure *Dignité.*

c'est qu'un Homme de mauvaife mine sur un beau Cheval, pour l'apprendre doivent venir à *Madrid*; & fans les grandes Croix rouges & vertes qu'ils portent sur leurs Mantoux, on auroit de la peine à discerner un Cavalier d'avec un Savetier. Pour estre Gentil-Homme, il fuffit d'estre Chrestien de deux degrez, & dedans leurs Arbres de lignée, ils ne sont pas marris que l'on voye des Capuchons & des Mitres, c'est pourquoy je pense que les Cavaliers se font appeller, *Doms*, qui est une Qualité propre à ceux qui les portent.

Pour le tiers Estat, je n'en scache point que les *Alcabeutes*, qu'ils appellent pour cela *Terceros*; n'y ayant si petit *Picaro*, qui ne s'estime *Idalgo como el Rey*, & que quelques aux Cochers mesme ne portent l'espée, laquelle estant en tous autres Pais, marque de Noblesse, n'est icy qu'une partie de l'habillement, ou plustost un de leurs membres, ne croyant pas mesme qu'ils s'en depoüillent quand ils se mettent *in puris naturalibus*.

Je ne veux point entreprendre de porter mon jugement sur l'administration des Affaires; seulement vous diray-je en passant, que s'il y a dans le Monde chose qui se puisse comparer à l'Eternité des peines d'*Enfer*, c'est la longueur des Ministres de cette Cour, qui ne payent les pauvres Pretendans d'autre Monnoye que d'un certain *Luego*, qui ne se trouvera jamais que dedans la Vallée de *Josaphat*, & qui tient tout le monde

de dans la meſme ſatisfaction que *Tantalus* au milieu des eaux : de forte que ſolliciter une Affaire auprès de ces Meſſieurs , c'eſt eſtudier la Grammaire de l'*Enfer* , & les Rudiments de la *Damnation*. Ce ſeroit icy une belle Eſcole pour les *Athées* qui auroient quelques depeſches à pourſuivre auprès du Secrétaire d'Eſtat *Andrea de Rocas* , pour ce que ſe voyant en cette ſollicitation dans des peines ſans fin , ils ne feroient point de difficulté de les croire en l'autre Monde.

Quant à l'Oeconomie & Gouvernement domeſtique. Les Peres n'ont aucun ſoin d'élever leurs Enfans , ny les Enfans d'honorer leurs Peres , pource qu'ils ne ſe connoiſſent pas l'un l'autre , & ſi les Meres en ont de conſerver la Virginité de leurs Filles , c'eſt comme une Marchandiſe que l'on reſerve pour la vendre plus cher , encore qu'à la vérité celle-cy ne ſoit pas de longue garde. Les Experts aſſeurent que les Filles perdent leur Pucelage quand les dents leur viennent , & ſi d'avanture il ſ'en trouve de plus anciens , c'eſt dans les fourreaux d'Eſpées des Chevaliers de *Sant Iago*.

Parmy ces deſordres il y a de grandes Vertus. Ils ont un Zele incomparable de planter la Religion Catholique ou il y a des Mines d'Or. Leur valeur eſt ſi grande en ce qui touche les Entrepriſes de Guerre , que les *Allemands* & les *Italiens* ont de la peine à les executer. Si la Juſtice ne s'exerce pas

comme il faut, ce n'est pas faute d'Officiers, y ayant icy plus d'*Alguazils*, que d'autres Citoyens; mais toute la Justice qu'ils font, c'est de vivre de l'iniquité d'autrui, leur dessein n'estant point de corriger les vices, mais d'en profiter. Et si chaque *Alguazil* tenoit un Larron par la main, ils ne feroient pas reconnoissables, & l'on en pourroit faire des attelages d'un mesme poil. La marque honoraire de ces Officiers de Justice, est une Baguette qu'ils appellent, *Vara*, du mesme nom que les Aufnes de Boutique, pour faire voir que la Justice se vend icy comme le Drap à fausse mesure.

Chaque Province à quelque chose de rare, l'*Espagne* en a trois que je trouve prodigieuses, & dont je ne voy aucune raison qui me les fasse comprendre. La premiere, que toutes les Femmes n'ayant autres Cheveux que ceux qu'elles achettent, je ne voy pas de quel País cette Marchandise leur peut venir, puis que par tout ailleurs, les Femmes font gloire de nourrir leur Chevelure, & il n'y a point d'apparence que ce Trafic se fasse dans l'*Espagne* mesme, puisque si toutes en achettent, qui leur en pourroit vendre? La seconde, que tout le monde demandant, où trouvera t'on ceux qui donnent? Ce qui est de plus estrange, est, que les *Doms* mesme demandent l'Aumône contre la signification de leur Nom. Quand vous voyez un honneste Homme vous fai-

re un Compliment, vous devez estre assurez que la conclusion n'est qu'une Gueuserie. Et comme en nostre Langue, toutes les Lettres se terminent en ( Vostre Serviteur tres-humble ) les civilitez des *Espagnols*, n'ont autre fin que la *Caridad*. Ce qui fait distinguer les Mandians d'avec les honnestes Gueux, est, que ceux-cy demandent avec plus d'arrogance, & ne sçavent que c'est de remerciement, croyant avoir bien payé ce qu'on leur donne en prenant la peine de tendre la main & de recevoir. Et c'est pourquoy ils sont extrêmement amoureux de jouër d'un instrument qu'ils appellent *Castagnetas*, & qui ressemble fort aux Cliquettes des Gueux de nostre Pays, ne trouvant point d'Harmonie plus douce que celle avec laquelle on peut demander en dansant. La troisieme, & plus grande merveille, est, qu'en un Pais si Chrestien & si Catholique comme l'on dit, je ne voy que deux fortes de Festes qui se gardent, l'une s'appelle la *Comedie*, n'y ayant Gagne-Petit si necessiteux qui ne quitte toute sorte d'Ouvrage pour la voir. L'autre est la fameuse Feste de *Los Torros*, où ils accourent avec plus d'avidité que les *Juifs* à l'Agneau Paschal. La Feste des Quant aux Festes de Pasque & de Noël, *Tau-*elles se choment par courtoisie & à discretion, *reaux* estant permis de tenir les Boutiques ouvertes, & de travailler comme au jour le plus ferial de l'Année, ce qui est un reste



du peu de respect que leurs predecesseurs ont porté aux Mysteres de nostre Religion. Il est vray qu'en cette matiere ils ont raffiné plus que toutes les Nations de la Terre. Car ils ont banny toutes sortes de Devotions inutiles, ayant reduit les Saints de *Paradis* à ce point, que s'ils veulent avoir un Chafuble ou une Lampe dans leur Eglise, il faut qu'ils l'achetent avec un miracle. On voit quantité de Personnes qui font des

Tout  
les  
bien-  
heu-  
reuses  
Ames  
du Purgatoire.

*Questes*, *Para las benditas Almas del Purgatoria*. Et l'Histoire porte qu'apres avoir ramassé quelques *Reaux*, ils en vont boire frais sur la Neige, & font passer cela pour Eau-beniste aux Trespassez. Les beaux Esprits comme le Vostre, seront curieux de sçavoir la portée de ceux d'*Espagne*? Et si vous croyez qu'une Personne des-interessée en cette cause, soit capable d'en juger, je vous diray, que la commune opinion est, que les *Espagnols* qui ont le plus d'Esprit, n'ont point d'Ame, & que les mediocres se servent de la partie supérieure pour contenter la plus basse, & de la raison pour satisfaire à l'appetit. Ils n'ont de memoire que pour se resouvenir des injures, d'entendement, que pour se procurer du bien, ny de volonté que pour s'en vouloir. De l'Amitié ils en font une Banque, & n'ayment qu'à cent pour cent. Les Choses presentes leur sont les plus cheres, estimant simplicité d'acheter Argent comptant

tant l'esperance , fustce du Paradis selon leur Proverbe. *Mas vale Paxaro en mano que Bueytre volando* : aussi pour la meriter , ils croient que c'est assez de promettre de bonnes actions. Ils traiteroient volontiers avec Dieu en prenant payant. La plus part du monde croit, que toute la Sageffe est renfermée dans les testes de *Castille*. En quoy ils sont semblables à ces veilles Sepultures , où le vulgaire s' imagine des Thresors infinis , tandis qu'elles sont fermées , & où l'on ne trouve que de la pourriture lors qu'elles sont ouvertes. Pour Exemple d'une rare suffisance , je vous diray , qu'ayant esté chargé par un de mes Amis de la Cour de l'Empereur , de rendre un paquet où il y avoit une Montre , à un Secretaire du Roy , lors que je le luy presentay , la premiere chose qu'il fit , ce fut de le porter à son oreille , pour sçavoir si j'avois point dérobbé la Montre , croyant qu'elle auroit eu assez de Corde pour se mouvoir depuis *Vienne* jusqu'à *Madrid*. Et en effet n'ayant entendu aucun bruit , il me demanda où estoit la Montre ? ils sont si ingenieux qu'ils apportent du Village à la Ville , de la paille dans des Sacs , & du Bled dans des nattes , n'ayant pû apprendre par l'experience depuis la creation du Monde , la methode de faire une Botte. Ils ont appris l'Architecture des Taupes , la plus part de leurs Maisons n'estant que de terre , & à guise

se des Taupieres à un estage seul. En celles qui sont plus richement construites, le Mulet qui porte la Brique, a autant de part à la gloire de l'Ouvrage que l'Architecte. Ce n'est pas qu'ils n'ayent des materiaux fort excellens, soit de pierre, soit de bois, mais comme par tout ailleurs l'artifice perfectionne la Nature, icy elle se gaste entre les mains des Ouvriers, lesquelles leurs servent de Truelles; & les pierres dans leurs carrieres sont plus polies qu'aux Manteaux de Cheminées des Sales, ny qu'aux Arcs des Portiques; & le bois est plus beau sous son escorce que dedans la Boutique d'un Menuisier. Ils font leurs Maisons comme leurs Pistoles, la Matiere en vaut mieux que l'Ouvrage. Les Arts liberaux ne sont pas mieux exercez que les mechaniques. Si toutesfois il y en a qui se puissent appeller liberaux; car en la Medecine, quelle liberalité y peut il avoir à vendre la Mort. En *Espagne* les Maladies plus mortelles sont le *Tavardille*, & les Docteurs. Et si elle est dépeuplée comme on la voit, ce n'est pas tant pour en avoir chassé les *Maures* & les *Juifs* de Religion, que pour y en avoir laissé d'autres de profession, qui sont les Medecins & les *Genois*. La Musique est si liberale, qu'un Coquin de joïeur de Guitarre veut estre payé d'avance pour un Mois, & vous quitte au bout de la quinzaine. Les Chantres y sont tous chafrez, & croyent avoir raison

de

Le  
pour-  
pre.

Parti-  
sans.

de vendre à haut prix, une voix qui leur coûte si cher.

Je ne diray rien de la Pharmacie, finon que s'il y a de la liberalité dans cet Art, c'est moins icy qu'ailleurs dans les parties des Apoticaire.

Je parlerois volontiers de leurs Vertus, mais c'est une chose si difficile à apprendre, que je demande plus de temps pour y estudier. On dit pourtant que comme nous avons chacun un bon & mauvais Ange, aussi leur Vertu se trouve tousjours accompagnée de quelque vice. Leur tempérance n'est jamais sans avarice; leur courtoisie sans tromperie; leur devotion sans Hypocrisie; leur humilité sans trahison: s'ils jeusnent, c'est par avarice où regime, & plustost pour satisfaire à l'ordonnance du Medecin que de l'Eglise; s'ils pardonnent les injures, c'est de peur d'estre battus en les vengeant; s'ils font du bien, c'est pour en avoir, & s'ils prient Dieu, ce n'est pas tant pour luy demander pardon de leurs fautes, que les moyens d'en commettre de nouvelles.

Quand à leurs vices, je ne parleray point de ceux dont ils se confessent, mais bien de ceux qui sont si publics, que les Confesseurs n'ont pas besoin d'en estre instruits pour leur en donner l'absolution. S'ils estoient obligez de se confesser d'avoir le poil noir & mauvaïse mine, l'un leur estant aussi

aussi naturel que l'autre, on les verroit souvent aux pieds des Prestres.

Si je dis qu'il n'y a point de Larcin en *Espagne*, ce n'est pas sans quelque sorte de verité, pourveu qu'on le prenne en mesme sens que l'on disoit autresfois qu'il n'y avoit point d'Adultere à *Sparte*, à cause que toute conjunction y estoit legitime, & passoit pour Mariage. Icy tout est de bonne prise, chacun declare son Voisin pour Ennemy afin d'avoir Droit de le piller. Et si le bon Dieu avoit voulu sauver le mauvais *Larron* comme le bon, tous les *Espagnols* seroient asseurez de leur Salut. Ils ne pardonnent pas mesme aux choses saintes : & pour deffendre des mains des Volcurs les Chandeliers & les Vases sacrez dans les Eglises, il faut les traiter comme les Voleurs mesmes, & les enchaîner, & emprisonner au pied des Autels.

Si quelqu'un disoit qu'il n'y a ny Putain ny Larron dans sa race, aussi tost on le prendroit pour un Estranger & l'appelleroit-on *Gavache*. A un qui se vantoit de cet avantage, sa Mere luy bailla sur la jouë, & luy dit, quoy *Picaro*? est-ce ainsi que tu renies ton Pere & ta Mere qui t'ont mis au Monde. On ne punit pas pourtant les Larrons non plus que les Meurtriers, pour ce que si la Loy estoit generale pour ceux cy, il faudroit pendre aussi les Medecins; & pour les autres le Roy n'auroit plus de Vasseaux, & demeureroit tout seul; aussi d'en chastier  
une

une partie, & pardonner à l'autre, ce seroit faire exception de Personnes & faire Justice avec quelque sorte d'injustice, là où l'impunité estant pour tous, elle semble estre sans faveur.

De restitution on n'en parle point ; soit que s'estimant tous descendus des Roys & des Princes Souverains, ils croient qu'il leur est permis de faire des usurpations, soit qu'ils s'imaginent ne pouvoir rien prendre qui ne soit deub à leur merite, ou bien que toutes les denrées se vendant icy trois-fois plus cher qu'elles ne valent, si des choses necessaires à la Vie, ils en dérobent les trois quarts & achètent le reste, ils pensent avoir suffisamment restitué en achetant, ce qu'ils ont pris en dérobant.

Le Don mutuel n'a point de lieu icy, si Verole. non en cas de *Bubas*, & pour ce qui est d'emprunter mesme les moindres Ustenciles, toutes les Maisons sont des Monts de pieté, d'autant que pour emprunter une Assiete, il faut donner un Plat en gage : aussi disent ils que la confiance, est un Droit Réel, & non Personnel.

J'ay ouï quelques Predications bien devotes, mais pas une qui donnaist contre le Peché de la chair, pour ce qu'ils disent, que toucher cette corde, ce seroit émouvoir le peuple à sedition, lequel ne s'est obligé de le croire un Peché mortel, qu'a condition que Dieu soit plus prompt à leur pardonner, qu'ils ne

ne font à le commettre. Lors que les Filles entendent prescher que les *Vierges folles* de l'*Euangile* sont damnées, elles s'imaginent que c'est plustost pour avoir esté *Vierges* que folles; ou peut estre, qu'elles n'ont esté reputées folles que pour avoir esté *Vierges*. Et d'autres ayant ouï dire, que la Virginité est une espece de Martyre, elles concluënt, que comme c'est une chose louïable & sainte de le recevoir quand Dieu l'envoye, aussi est il permis d'en éviter l'occasion.

Il est vray qu'il y a peu de Magiciens & de Sorciers, pource que le Diable apprehende de contracter avec les *Espagnols*, craignant d'estre trompé, & n'a garde de se fier à leur parole; ny mesme à leur Serment, n'y ayant autre peine pour les Fausfaires qu'une amende de 25 *Reaux*, moyennant laquelle ils sont remis en leur Honneur, & *Corvalleros Onrados*, comme devant.

Parmy une si grande confusion de vices & d'infirmitéz humaines, Dieu qui se plaist à faire des choses rares & difficiles, ne laisse pas de produire quelque *Saint*; & comme entre les *Apostres* il s'est trouvé un *Judas*, c'est bien la raison qu'entre tant de *Judas*, il se trouve quelquetois un *Apostre*; le bois dont Dieu fait ses *Saints* en *Espagne*, c'est d'un Persecuteur comme *S. Paul*; d'un Renieur de Dieu comme *S. Pierre*, d'un Usurier comme *Saint Matthieu*; d'une Femme perduë comme la *Magdelaine*; d'un Meur-

Meurtrier comme *S. Guillaume* ; d'un Magicien comme *S. Cyprian*, & d'un Pendarde comme le bon *Larron*. En un mot il n'y en a point que de *Conuertis*, ny de *S. Jean Baptiste* qui ait esté sanctifié dans le Ventre de sa Mere, pour ce que tous y entrent par la Peché.

Mais comme je vous ay touché en passant le prix excessif des choses venales, il semble estre à propos de vous en donner quelque remarque plus particuliere. L'eau y est si chere, qu'il couste plus à rafraischir un Chamber, qu'il ne feroit à enyvrer quatre *Suisses* à *Vienne*. Le Vin s'y vend à discretion & toute la sobrieté dépend de la lesine. Le boire & le Potage feroient une mesme chose sans la Glace qui se vend icy plus que celle de *Venise*, ny le *Cristal-de-roche* ; & si la neige des *Alpes* se vendoit à ce prix, la Montagne de *Saint Godart*, feroit une Mine plus precieuse que celle de *Potosi*. Le Pain y feroit à bon prix, si les mauvaises choses pouvoient estre à bon marché, & quoy que le Bled soit excellent, & que la terre le produise sans travail & sans frais, il s'empire & s'enchérit entre les mains des Boulangers qui se font payer pour l'avoir gasté plus, que pour le prix de la farine qu'ils y employent ; & comme ils le vendent à la livre, ils ne le cuisent qu'à demy, afin qu'il pese d'avantage. Icy il y a deux Pechez de la chair, l'un, celuy des Femmes, & l'autre, celuy des Bouchers & Pourvoyeurs ; d'une livre que l'on pense ache-



acheter, les Os emportent un quart; la fauf-  
 feté du poids deux onces; deux autres pour le  
 ferrage de la Mule du Valet qu'ils appellent  
*Sifar*; un quart pour l'*Algüaxil*, qui vous  
 veut faire l'adresse; du reste faites en bonne  
 chere si vous pouvez, & n'attendez point de  
 Volailles, ny de Gibier en un lieu, où un  
 Oeuf couste plus qu'un Chapon ne vaut. De  
 la Venaison il n'en faut point esperer, car tou-  
 tes les Bestes sont icy domestiques. Du Poisson  
 ils n'en sçavent pas seulement le Nom, &  
 appellent le *Stoc-visse* comme le Brochet.

Les Fruits sont generallement rares par  
 toute l'*Espagne*, & le peu que l'on en apporte  
 à *Madrid* vient de si loin, que si on les cueille  
 meurs, ils arrivent pourris: sinon ils ont esté  
 cueillis estant encore en fleur, de sorte, que  
 pour avoir icy quelque chose de bon, il faut  
 qu'il n'ait rien valu au lieu de sa naissance.

Par là vous pouvez juger que l'on ne peut  
 faire à *Madrid* que la moitié de la bonne  
 chere, bonne non, cher si.

Vous attendez que je vous die quelque  
 chose de la Langue *Espagnole*, mais le  
 peu de satisfaction que j'ay receu des cho-  
 ses, m'ayant donné le mesme dégoust des  
 paroles, jusques icy je n'ay eu ny incli-  
 nation, ny assez de temps pour m'y ren-  
 dre sçavant. Ce que j'y ay remarqué,  
 est, que cette Langue n'est gueres propre  
 pour jouer à Rasse, à cause de la quan-  
 tité d'Az qu'il y a, n'y pour faire des Fri-  
 cassées

caffées à cause des Os ; & si vous en ostiez les Az, & les Os, il ne resteroit plus que bailler & faire la grimace. Les Verbes veulent tousjours le Datif, qui est la seule liberalité de la Nation. Ils n'ont point de mot pour signifier remerciement où rendre graces, toute leur gratitude consistant en un *Besos las Manos* : mais on pourroit dire avec verité qu'il n'y a pour tout point de Langue *Espagnolle*, car si les *Egyptiens*, les *Grecs*, les *Arabes*, les *Maures*, les *Juifs*, les *Romains*, les *Vandales*, *Huns*, *Gots*, *François* & *Italiens* faisoient appeller les *Espagnols* en Justice, pour leur rendre les paroles qu'ils leur ont presté, il feroit beau leur faire du mal, pource qu'ils ne trouveroient plus de mot pour s'en plaindre, on de leur faire du bien, car encore qu'avec toutes ces Langues, ils eussent le don de celles des *Apostres*, ils ne laisseroient pas d'estre müets pour cela. S'il y a quelque fond à l'originairre, elle ressemble à la Cape d'un Gueux qui ne paroît pas parmy les rapetassements. Mais je ne m'avise pas que vous pourrés faire la mesme comparaison de ma Lettre pour la diversité & le peu d'ordre. S'il y à du mal ce n'est pas contre la verité, dont je sçay que vous estes amateur, & pour cela je me diray

Mr. V O S T R E, &c.

A Madrid le 19<sup>de</sup>, &c.

F I N.



60984 81800

